

Examen d'un livre qui a pour titre, T. Tronchin, De colica Pictonum / par un médecin de Paris [i.e. M.P. Bouvart].

Contributors

Bouvart, Michel-Philippe, 1711-1787

Publication/Creation

Genève : [publisher not identified], 1758.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/t2cfgjsb>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

(2)
EXAMEN D'UN LIVRE

QUI A POUR TITRE,

T. TRONCHIN

*In Academiâ Genevensi Med. Prof. Collegii
Medici Amstellodamensis olim inspectoris.
Acad. Reg. Scient. Berolin, &c.*

DE

COLICA PICTONUM,

PAR UN MÉDECIN DE PARIS.


Michel Philippe Bonnard.

Ne gloriari libeat alienis bonis. Phædr. Fab, III, Lib. 10




A GENÈVE.

M DCC LVIII.



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b3054290x>



AVANT-PROPOS.

TOUT Lecteur qui n'est pas Médecin a besoin, pour entendre ce petit ouvrage, d'être prévenu que la Colique de Poitou se caractérise principalement par une douleur gravative à la région de l'estomac; cette douleur devient ensuite fort vive & poignante, occupe toute l'étendue du bas-ventre, & se répand dans la poitrine, les épaules, les lombes & l'épine du dos. Il survient des envies de vomir, du vomissement même: le ventre est souvent constipé, plutôt retiré vers les vertèbres & enfoncé, que prominent en devant. Cette Colique a cela de particulier, qu'une paralysie fait graduellement les extrémités supérieures & quelquefois les inférieures, à proportion que les douleurs diminuent. Il survient souvent du délire, des convulsions & des accès d'épilepsie. La plupart des malades n'ont point de fièvre, ou s'ils en ont, elle ressemble plutôt à une fièvre lente, qu'à une fièvre aiguë. Voilà quels sont, en général, les principaux symptômes.

Paul d'Ægine Médecin Grec & Avicen-

ne Médecin Arabe ont parlé de cette maladie. Beaucoup d'autres, depuis eux, l'ont décrite, mais sans lui donner de dénomination particulière. Elle régna en Poitou du tems de Milon, Doyen de la Faculté de Médecine de Poitiers, qui devint premier Médecin de Henri IV. Citois disciple de Milon fut aussi Doyen de la même Faculté & Médecin du Cardinal de Richelieu. Après avoir observé & traité long-tems la Colique dont il est question, il publia en 1639, sur ce sujet, une très sçavante & très bonne dissertation intitulée : *De novo & populari, apud Pictones, dolore Colico bilioso*. Il appelle encore cette maladie, *Colicus dolor Pictonicus*, ou *Pictonum*.

Au lieu de suivre littéralement, en François, cette dénomination Latine, & de dire *Colique de Poitou, ou des Poitevins*, on l'a appelée *Colique de Poitiers*, ce qui, vu la consonnance des mots, l'a fait confondre avec *la Colique des Pottiers*, que donne effectivement à ces artisans le plomb qu'ils emploient à vernir les pots de terre. La dénomination Latine *dolor Colicus Pictonum* a fait encore équivoque avec la *Colique des Peintres, dolor Colicus Pictorum*.

Quoiqu'il en soit la Colique de Pottier de terre, de Peintre, de Plombier, d'Email-

leur, de Lapidairer, de Doreur sur métaux, & de bien d'autres artisans, est la même maladie. On peut encore y joindre celle des vins verds, ou tournans à l'aigre, que par une fraude digne des plus sévères punitions, certains cabarettiers adoucissent avec de la litarge. Toutes ces Coliques doivent se comprendre sous la dénomination commune de *Colique des métaux* ou des *minéraux*. Quant à celle de Poitou, Citois l'attribue principalement aux vins de sa province qui sont sujets à pécher par un excès de verdure. Le sçavant M. Huxam a donné une belle description & une excellente méthode curative de la Colique qu'il observa chez les Damnoniens, sur-tout pendant l'année 1724, & qu'il attribua à du cidre fort verd dont on avoit fait usage avec profusion. C'est la même, à peu près, que celle de Poitou.

De ce qui précède, il résulte que voilà deux Coliques qui ont chacune leur dénomination, celle *des minéraux* & celle de *Poitou*, qu'on pourroit appeller *Colique des végétaux*.

Bien des Médecins ont pensé, & plusieurs pensent encore, qu'il y a une très grande différence entre l'une & l'autre. On est très sur que la première est causée par des

matières minérales venimeuses, & l'on croit que l'autre l'est par des vins naturellement acides & acerbés. Cette différence des deux causes, est la raison la plus forte qu'on puisse apporter pour prouver que la différence de ces deux maladies est aussi réelle que celle de leurs dénominations. Si cependant il m'est permis de hasarder mon sentiment, je pense qu'ayant toutes deux, à peu près, la même marche & les mêmes symptômes, & se guérissant de plus par la même méthode, il n'est pas possible qu'elles diffèrent l'une de l'autre aussi essentiellement qu'on le croiroit. Citois & M. Huxam emploient avec succès, contre la Colique des végétaux, les vomitifs sur-tout, les forts purgatifs & l'opium : & nous guérissons, très-facilement & très-prompement celle des minéraux, par une méthode semblable. Ces raisons me paroissent bien fortes, sinon pour prouver, du moins pour faire présumer l'identité de l'une & de l'autre Colique. Mais on demandera comment du vin ou du cidre verts peuvent produire les mêmes accidens que des matières minérales venimeuses ? Sans entrer dans aucun détail, je demanderai, à mon tour, si des sucres vineux qui n'ont pas acquis leur dernier degré de maturité ne peuvent pas faire sur l'esto-

mac & sur les intestins, les mêmes impressions que certaines matières minérales? Il est outre cela possible que les vins dont parle Citois, & les cidres dont parle M. Huxam, aient été, sans qu'ils l'aient pu découvrir, altérés avec la litarge ou quelque autre matière semblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Colique dont il est question a été épidémique dans les pays où l'on boit des vins du Rhin & de la Moselle. Ces vins pèchent souvent par trop de verdeur, & les marchands les ont long-tems altérés avec la litarge.

M. Tronchin met non seulement une très grande différence entre la Colique des minéraux & celle des végétaux, mais il imagine encore six autres espèces de Colique dont les causes éloignées sont, à ce qu'il dit, les fièvres mal guéries, la goutte & le rhumatisme, la transpiration arrêtée, le scorbut, la mélancholie, & les passions de l'âme.

Il comprend les huit espèces sous la dénomination générale de *Colique de Poitou*, & leur assigne à chacune une méthode curative particulière. Ce qui étonne, c'est que ces Coliques étant, suivant lui, très différentes entre elles, on croiroit qu'elles devroient se montrer chacune par des signes

distinctifs. Cependant M. Tronchin se contente d'établir, pour toutes les huit, un diagnostic & pronostic commun. D'un autre côté, pendant qu'il propôse autant de méthodes curatives que de Coliques, on ne voit pas pourquoi il n'enseigne qu'une seule manière de guérir la paralysie qui succède à chacune des différentes Coliques : puisque cette paralysie dépendant, suivant ses principes, ou du moins devant dépendre de huit causes différentes, doit être aussi traitée de huit différentes manières.

Ces objections viennent de lui être faites, dans le Journal de Médecine de Février dernier, par M. Vandermonde avec qui je me suis aussi rencontré sur quelques autres points du livre de M. Tronchin. Mais je les ai traités d'une manière plus étendue & même différente de ce qu'a fait M. Vandermonde. Ainsi j'ai cru pouvoir me dispenser d'y rien changer. Ce qui a différé l'impression de cette brochure, c'est que j'attendois chaque jour deux dissertations sur la matière qui y est traitée, l'une de Grashuys l'autre de M. de Haen, dont j'aurois pu, je pense, tirer quelque secours. Mais ces dissertations ne m'étant point parvenues, j'ai été obligé de m'en tenir aux auteurs que M. Tronchin a mis à profit pour la composition de son ouvrage.



EXAMEN D'UN LIVRE

QUI A POUR TITRE,

T. TRONCHIN

*In Academiâ Genevensi Med. Prof. Collegii
Medici Amstellodamensis olim inspectoris.
Acad. Reg. Scient. Berolin, &c.*

DE

COLICA PICTONUM,

PAR UN MÉDECIN DE PARIS.

Ne gloriari libeat alienis bonis. Phædr. Fab. III. Lib. I.

LE bruit qu'a fait M. Tronchin à Amsterdam, à Genève, & sur-tout à Paris, inspiroit au Public le desir de voir quelque production de sa plume. Ce grand Médecin vient enfin de donner un livre fort mince, imprimé en gros caractères, à Genève, chez les frères Cramer, 1757, qui porte pour titre *De Colicâ Pictonum*, c'est-à-dire, sur la Colique de Poitou. L'Ouvrage est précédé d'une Epître dédicatoire adressée à M. le Duc d'Orleans, & d'un avis au lecteur. Le début de cet avis ne pèche pas par un excès de modestie.

L'auteur y met d'abord en doute si, lorsqu'il a commencé à exercer la Médecine, *ineunte praxi*, il a trouvé une maladie difficile à guérir ; puis avoüe ingénüement que si l'affirmative est vraie, c'est relativement à la Colique de Poitou. Qu'heureux seroient les malades d'un jeune, je dirai même d'un vieux Médecin, qui, comme M. Tronchin, ne trouveroit qu'une espèce de maladie rebelle à son habileté ! *Mes pas chancelloient, continue-t-il, ceux de mes maîtres n'étoient pas plus fermes. Le silence des principaux auteurs étoit un malheur pour moi, & les difficultés me jettoient dans la perplexité. La maladie étoit commune à Amsterdam & la guérison rare. J'ai compté, malgré moi, le nombre de mes expériences par celui des malades qui me sont morts. Per mortis experimenta feci.* Que cet aveu seroit perfide & odieux si, proféré par la fausseté & par l'amour-propre, il n'étoit qu'un appas pour surprendre la confiance du lecteur ; mais qu'il est magnanime & estimable, s'il n'a d'autre source que la candeur, ni d'autre but que l'utilité du genre humain ! *Enfin je suis parvenu peu à peu, dit encore M. Tronchin, à trouver une méthode plus facile & plus sûre.* Il notifie ensuite au Public qu'il va goûter, par choix, un loisir dégagé de l'exercice tumultueux de sa profession, *otium à turbulentâ praxi liberum*, expression bien naïve, où il semble vouloir peindre la manière dont on l'a vu faire la médecine à Paris. *Je vais, poursuit-il, consacrer mes soins au travail du cabinet, & mettre mes observations par écrit ; heureux si elles répandent une lumière capable de faire éviter des écueils ou j'ai antrefois échoüé ; puis paraphrasant à sa manière le passage d'Horace. . . .*

Solve senescentem, &c. Il dit qu'il va foustraire son cheval aux exercices du manége, pendant qu'il est encore vigoureux, *sanus adhuc-dum*, afin de ne pas l'exposer à faire des faux pas : quoiqu'il vienne de nous apprendre, quelques lignes plus haut, que déjà ce généreux coursier n'a malheureusement que trop bronché. Voila à peu près tout ce que contient l'avis au lecteur. Quant au corps de l'ouvrage, il est distribué avec un ordre méthodique dont je ne crois pas devoir m'écarter, dans l'exposé que j'en vais faire.

Le premier chapitre est composé de six citations qui roulent sur la dénomination de la Colique en général : le second de trois autres, dont la première prouve que Citois est le dénominateur de la Colique de Poitou : les deux suivantes contiennent les noms des pays où cette maladie a régné. Quant au troisième Chapitre qui est intitulé *Description de la Colique de Poitou*, j'ai cru d'abord qu'il étoit de la composition de M. Tronchin. Ce qui m'a induit en erreur, c'est que dans les deux qui le précèdent, & dans ceux qui le suivent, les Auteurs cités sont toujours nommés en tête du passage : au lieu qu'ici on ne trouve le renvoi qu'au dernier mot du chapitre, enforte qu'il paroît tomber, non pas sur la totalité de ce chapitre (car qui peut s'imaginer qu'un chapitre entier soit une citation ?) mais seulement sur la dernière phrase. Je croirois cependant pécher contre la bonne foi, si je présentois ce morceau comme servilement copié d'après Citois. M. Tronchin a changé, ajouté, retranché plusieurs mots au texte de cet auteur. Je rapporterai, pour exemple, une seule phrase de Citois avec la pareille de M.

Tronchin , afin que le lecteur puisse juger si l'original a gagné ou perdu aux corrections de son copiste. Il est question , de la part des deux auteurs , d'exposer qu'au moment ou les malades se sentent foulagés de la Colique , il leur survient inopinément une paralysie. M. Tronchin dit. . . . *Tandem remittente dolore , inopinantium ac se se meliùs credentium brachia pedesque resolvebantur , cessante motu , sensu superstite.* Et Citois s'exprime ainsi. . . . *Et post tot arumnas , mirum dictu , ager jam meliùs secum agi credens , ventris quippe doloribus ut cumque remittentibus , brachia pedesque resolvi persentiscit ; & illam , quæ totos diffusa per artus molem agitat , vim frangi percipit.* Je ferois remarquer que dans ce passage de Citois , il ne se trouve ni gallicisme , ni pléonafme , si c'étoit ici le lieu de faire des observations grammaticales. Mais je me renfermerai , quant à présent , dans celles qui regardent le fond du traité de M. Tronchin.

Son quatrième chapitre est , au moins une fois , plus sçavant que les trois premiers , puisqu'il est composé lui seul de vingt-deux passages , au lieu que les trois autres pris ensemble ne sont composés que de dix. Il a pour objet de prouver qu'avant Citois on connoissoit la Colique de Poitou , & son titre est , *Idem Colicus dolor ante Citesium descriptus.* M. Tronchin y rassemble quantité de morceaux d'auteurs , même des plus anciens , dont les uns décrivent , & les autres désignent seulement la Colique de Poitou. Il paroît qu'il a puisé dans les vraies sources , puisqu'à chaque article , il cite toujours les originaux , ce qui porte à croire qu'il a fait les frais d'une grande

lecture. Mais c'est un travail qu'il eût très-bien pu s'épargner, puisqu'on trouve dans Citois presque entièrement son premier, son second chapitre, le troisième tout entier, & une partie du quatrième. Il est même étonnant qu'en lisant cet auteur, comme il est avéré qu'il l'a fait, il n'ait pas apperçu les passages dont je parle, ou que s'il les a remarqués, il ne lui en ait pas fait honneur. Cette inattention de sa part pouvoit autoriser les censeurs les moins sévères à dire que quand Citois avoüe que d'autres avant lui avoient connu la Colique de Poitou, quand il a la bonne foi de citer tout au long leurs passages, M. Tronchin, sans faire mention de lui sur cet objet, & pour prouver qu'il n'est pas le premier en date, rapporte les mêmes passages qu'il a trouvés dans cet auteur : & s'attribue ainsi l'honneur d'une recherche sçavante qu'il y a trouvée toute faite. Lorsqu'on voit d'ailleurs que dans l'un & l'autre auteur, les mêmes passages ne commencent pas par les mêmes expressions, que ceux qui sont au commencement du traité de M. Tronchin se trouvent au milieu, ou à la fin, de celui de Citois ; que quelquefois trois passages de différens auteurs, qui sont réunis dans celui-cy, se trouvent dispersés dans l'autre, on est bien tenté de penser que cela n'a pas été fait pour la commodité de ceux à qui la fantaisie viendroit de les confronter. M. Tronchin qui prévoioit ces objections croit peut être les avoir suffisamment prévenues lorsqu'il dit, pag. 13. *Citois avoit appris de Fernel & de Houllier que la douleur de Colique qui se termine par la Paralyse étoit déjà désignée sous le nom de fausse Colique.* Mais, à la maniere dont cette anecdote

dote est présentée, qui ne pensera que M. Tronchin l'a puisée dans son propre fond ? Ce qui est encore plus séduisant c'est qu'il ajoute : *Cette maladie, comme l'observe Riolan lui-même, étoit, depuis long-tems, endémique dans le territoire de Melun aux environs de Paris, & connue des Médecins avant Citois.* L'empressement de M. Tronchin à vouloir prouver qu'avant celui-cy, la Colique de Poitou étoit connue, ne permet pas au lecteur de croire, ni même de soupçonner que Citois lui-même ait pris soin de publier ce fait. Cependant non seulement le passage de Houllier & celui de Fernel se trouvent dans cet auteur pag. 174 & 175, mais on y voit encore ceux de plusieurs autres que l'on trouve aussi dans M. Tronchin. Qu'avoit-il encore affaire de recourir à Riolan, pour prouver que Citois n'est pas le premier qui ait connu la Colique de Poitou ? & que ne disoit-il franchement : Citois avoüe & prouve même, par des passages qu'il cite de Paul d'Ægine, d'Avicenne, de Droët, de Fernel, de Houllier, de Craton, de Cardan, qu'il n'a pas été le premier à connoître cette maladie. M. Tronchin s'est bien gardé de le faire. Il a cru qu'il étoit bien plus honorable pour lui de paroître avoir lu ces auteurs, & d'en citer directement les passages, que d'apprendre au lecteur qu'ils se trouvent, tout au long, dans la dissertation de Citois. Voilà les raisonnemens qu'auroient pu faire des dialecticiens incommodes ; (a) mais

(a) Un Ecrivain aussi judicieux que délicat en fait de critique dit que, grace à la vaste érudition de M. Tronchin, nous sçavons que Paul d'Ægine, Avicenne, Fernel & Houllier ont connu & décrit la Colique de Poitou avant

on ne tardera pas à voir par quels moiens finguliers M. Tronchin a sçu se mettre fort au-dessus de ces légères imputations.

Son cinquième chapitre annonce que la Colique de Poitou a été rarement décrite après Citois. Depuis cet auteur, suivant M. Tronchin, il ne s'en est trouvé que sept ou huit qui aient écrit sur ce sujet, non compris trois ou quatre qui sont encore vivants. Tout le chapitre, selon l'usage établi jusqu'ici, est rempli par un passage tiré chacun de ces Auteurs. Le dernier est de M. Huxam : mais M. Tronchin l'a changé, allongé dans des endroits, raccourci dans d'autres, enforte qu'à chaque ligne, le lecteur est incertain si c'est M. Huxam qu'il lit, ou bien M. Tronchin.

Parmi les auteurs postérieurs à Citois, M.

Citois. Il y a cependant plus d'un siècle que ce même Citois, comme on vient de le voir, nous avoit enrichis de cette connoissance. Il cite Paul d'Ægine trois fois, pag. 178, 188, & 201, Avicenne quatre fois, pag. 179, 180, 190 & 217, Fernel trois fois, pag. 174, 189 & 191, Houllier une fois, pag. 175 ; outre ces Auteurs, Droët deux fois, pag. 175 & 204, Craton deux fois, pag. 176 & 183, Cardan, pag. 183, Langius, Paracelse & Érasme, pag. 175 & 176. Mais l'ouvrage de Citois est un traité particulier de Médecine. C'est le devoir d'un Médecin de sçavoir ce qu'il contient, & non pas celui d'un homme occupé par état & par goût d'une multitude d'objets de littérature, tel que le célèbre écrivain dont je parle. Etoit-il d'ailleurs obligé de se déffier, sur une anecdote peu intéressante, de celui à qui tout Paris venoit de confier sa santé & sa vie ? Le jugement qu'il a porté, naturellement destiné à fortifier l'illusion préparée par M. Tronchin, ne sert qu'à justifier les réflexions qui viennent d'être faites sur l'adresse & la subtilité de ce dernier.

Voyez l'année Littéraire, 1757, Tom. VII. Lettre XIII. pag. 306 & 307.

Tronchin n'a point parlé de Messieurs Astruc & Dubois, tous deux Médecins de la Faculté de Paris, qui ont donné l'un sur la Colique de Poitou, l'autre sur celle des Minéraux, chacun une sçavante Thèse en 1751. Il ne dit rien non plus d'une dissertation en trois morceaux rassemblés dans les huitième & neuvième volumes de la Bibliothèque raisonnée, & que M. Poissonnier des Perrières, dans le Journal des sçavans de Février dernier, lui attribüe. Seroit-ce donc par modestie que M. Tronchin n'auroit pas voulu citer son propre ouvrage, ou bien cet ouvrage seroit-il celui d'un autre? J'avoüe mon incertitude sur ce point. Il y a des raisons pour faire également présumer le pour & le contre. Ce qui favoriseroit la première opinion c'est qu'on voit, dans la dissertation, que la Colique d'Amsterdam qui y est décrite, & dont il fera parlé cy-après, peut dépendre de huit causes différentes qui sont également déduites dans le traité d'aujourd'hui. On trouve aussi, dans cette dissertation, une foule de passages de différens auteurs que l'on retrouve encore dans le nouvel ouvrage de M. Tronchin. Voilà des conformités qui feroient donner au même auteur la dissertation ancienne & le traité qui vient de paroître. Mais je me fixerois volontiers à la réflexion suivante. Si M. Tronchin se trouve conforme, sur bien des points essentiels à l'auteur de la dissertation, quel qu'il puisse être, il faut convenir aussi qu'il se trouve en contradiction avec ce même auteur, sur des objets qui ne sont pas moins intéressants. Un seul exemple suffira pour le prouver. Dans la dissertation, Beauval Apoticaire de la Rochelle est cité très
longuement

longuement & avec éloge ; & M. Tronchin aujourd'hui parle de ce même Beauval avec mépris , comme d'un homme qui a servilement copié Citois. Ce fait me paroît résoudre la difficulté , car si M. Tronchin étoit l'auteur de la dissertation , y a-t-il apparence qu'en 1757 , il rétractât l'éloge qu'il auroit fait de Beauval en 1732. Mais aussi ne blesse-t-il pas la charité qu'il doit à son prochain , en traitant avec aussi peu de ménagement qu'il fait aujourd'hui , un pauvre plagiaire de Citois ?

Ramazzini est encore un auteur fort postérieur à ce dernier , & dont M. Tronchin n'a point parlé , lui qui paroît se piquer d'une érudition exacte. Ce Médecin Italien , quoiqu'il ne soit pas toujours fidèle sur les faits qu'il rapporte , en a cependant recueilli un grand nombre de curieux & d'utiles qui ont un rapport très direct avec la Colique des minéraux. Si M. Tronchin ne l'a pas nommé , ce n'est pas qu'il ne le connoisse bien , & qu'il ne l'ait lu , si non en tout , du moins en partie. On verra , dans un moment , qu'il peut bien avoir eu ses raisons pour le passer sous silence.

J'ai remarqué plus haut que le troisième chapitre n'est autre chose qu'un morceau défiguré de Citois , & qu'il est intitulé , *Colici apud Pictones doloris descriptio*. Le sixième porte aussi le même titre , *Doloris Colici hodie Pictonum dicti descriptio*. Pour celui-cy , on ne peut pas dire qu'il soit tiré de tel auteur , plutôt que de tel autre. M. Tronchin y a rassemblé les idées de plusieurs qu'il a étendues , ou ferrées , suivant qu'il l'a jugé convenable. On n'y remarque rien de particulier. Mais dans le suivant , qui est le septième , le

Docteur Genèveois commence enfin à produire de lui même. Je vais saisir cette première occasion qu'il me présente de donner une idée de ce qu'il sçait faire. Il se propose de développer la cause prochaine de la Colique de Poitou, & dit

L'observation nous apprend que la cause éloignée de la Colique de Poitou est de plusieurs espèces. Pour connoître la cause prochaine, il faut sçavoir que le bas-ventre a plus de nerfs que toute autre partie, & qu'il est conséquemment plus susceptible de douleur. Ses nerfs se divisent, se subdivisent, se réunissent & communiquent avec tous les autres. C'est pour cela qu'on les appelle Sympathiques. Ils se répandent par tout, & il n'y a pas un point du corps qui n'en reçoive. De là cette quantité prodigieuse de nerfs qui vont aux intestins & au mésentère, & qui donnent à leurs membranes le sentiment, le mouvement & la sympathie. Les nerfs, par leur présence, rendent les intestins & le mésentère très susceptibles de douleur. C'est là qu'il faut chercher la cause prochaine de la douleur de la Colique de Poitou. Les nerfs irrités prennent une disposition physique qui fait naître dans l'âme le sentiment de la douleur. Si cette disposition est fixe & durable, elle fait compatir les nerfs qui communiquent avec les parties souffrantes, & l'irritation se répand dans tous ceux du corps. De là les convulsions, la paralysie, la léthargie, l'apopléxie & la mort. Ce que le chapitre contient d'essentiel est contenu dans ce morceau dont la substance à son tour, est comme on le voit, renfermée dans ces paroles. Les nerfs prennent une disposition physique qui fait naître dans l'âme le sentiment de la douleur. Cette explication pourroit devenir très satisfaisante, si M. Tronchin

vouloit bien nous dire en quoi consiste la disposition physique dont il parle , & pourquoi elle cause plutôt la douleur de la Colique de Poitou , que celle qui est propre à toute autre maladie. Il est évident qu'il ne manque à sa définition que deux bagatelles (pour parler le langage d'un logicien) le genre & la différence. Après l'effort d'imagination qu'il vient de faire , il donne , vraisemblablement pour reprendre haleine , le chapitre suivant que je vais transcrire en entier , & au quel je ne crois pas que l'on dispute le mérite de la briéveté.

CHAPITRE VIII.

Causes éloignées de la douleur de la Colique de Poitou.

La cause prochaine de la douleur de la Colique de Poitou est l'effet d'une , ou de plusieurs causes éloignées , qui , au moien d'une observation exacte de la maladie , peuvent se réduire aux suivantes. Les voici.

Les restes des fièvres mal guéries par l'art , ou par la nature.

Les poisons.

Le vin , les acides-austères fermentés , ceux qui ne sont pas murs , pris avec excès.

La goutte & le rhumatisme.

La transpiration arrêtée.

Le scorbut.

La mélancholie.

Les passions de l'âme.

J'aurois pu me passer d'avertir que ce chapitre est aussi de l'invention de M. Tronchin. Le caractère original qu'il porte ne permet pas de s'y méprendre. On voit qu'il n'étoit pas plus possible d'en donner l'extrait, que nécessaire d'en faire la critique. Mais on ne peut pas dire la même chose de celui qui suit. Il commence par des passages de Fernel, de Baillou, de Spigel, de Charles Pison, de Citois, Rivière & Willis qui établissent, presque tous, le même sentiment, sçavoir que les fièvres demi-tierces, tierces & quartes sont souvent la cause de la Colique de Poitou; & le témoignage de M. Tronchin vient à l'appui de ceux la, comme pour y mettre le sceau de l'autenticité. Il raconte qu'en 1727, il y eut à Amsterdam une fièvre bilieuse si mortelle, qu'on la regardoit comme la peste. Lorsque qu'on la supprimoit avec le Kinkinna, elle étoit si constamment suivie de la Colique, que la présence de cette dernière prouvoit indubitablement que l'autre avoit précédé. C'est à cette occasion que M. Tronchin toujours humain & compatissant, s'écrie encore douloureusement, *Plût à Dieu que la guérison eût été aussi commune que la maladie!* puis tout de suite il ajoute..... *Miseri tunc sapius visi sunt superstites per vicos, veluti larvæ, arte quasi progredientes, exangues, pallidi, manibus incurvis, pendulis, cum voce clangosâ debili: nec deerant aphoni.* C'est un petit emprunt littéraire qu'il fait ici, en attendant l'occasion d'en faire de plus considérables, & vu qu'il n'en donne pas de reconnoissance à son créancier, je me charge de la donner pour lui. Ce créancier est Citois. On y lit, pag. 172, *Et post aliquot menses,*

suâ artubus vi aliquantisper restitutâ , per vicos , veluti larvæ , aut arte progredientes statuæ , pallidi , squallidi , macilenti identidem conspiciuntur , manibus incurvis & suo pondere pendulis , nec nisi arte ad os , & cæteras supernas partes sublatis , ac pedibus non suis sed crurum musculis , ad ridiculum ni miserandum incessum compositis , voce clangosâ & streperâ. Ce tableau est si noble & si expressif , que M. Tronchin ne le laissoit-il tel que le voila ! Je ne sçais ce que penseroit sur cela Citois , s'il vivoit. Pour moi si j'étois sculpteur , si j'avois fait une belle statüe , & qu'un homme , après me l'avoir dérobée , s'avisât de la mutiler pour empêcher qu'elle ne fût reconnüe , je serois moins sensible à la perte de ma statüe , qu'au dégât qui en auroit été fait. Notre auteur finit par huit observations toutes comprises dans l'étendue de deux pages : (a) encore chaque article contient-il les qualités du malade , avec un compliment assez court , mais que l'on pourra trouver fort long , si l'on en compare l'étendue à celle qu'occupe le fait principal. Pour en donner un exemple , voici la première de ces huit observations. *Vidi consularum virum hodie ut olim bonis omnibus carum , fascibus quamvis necessitate temporum depositis , virtute suâ involutum post tertianam vermis ad instar humi repentem.* (b) Les six premiers

(a) N^a. Que les pages ne contiennent que 22 lignes en gros caractères , que dans chacune de ces pages on compte à peine 110 mots , & que M. Tronchin n'est jamais plus laconique que quand le détail est nécessaire.

(b) Ceux qui ont la Colique de Poitou souffrent tant , que dans l'excès de leurs douleurs , ils se roûlent quelquefois par terre.

malades font présentés comme guéris & les deux autres comme morts, sans qu'on puisse sçavoir de quelle manière ils ont été traités. M. Tronchin qui n'est pas moins tendre pour les morts qu'on la vu poli à l'égard des survivants, jette, en passant, une petite fleurette sur le tombeau de ses deux deffunts. Après avoir dit, en parlant des six malades qui sont guéris.... *His omnibus nunc vegetis nihil nisi memoria miseriarum superest.* Il âjoute, en parlant des deux morts.... *Utinam & nobili juvenum pari superesset quorum immaturam mortem deslent amplissimi parentes patria patres.*

Ce qui suit n'est pas beaucoup plus instructif. Les Médecins sçavent les accidents que causent les matières minérales qui sont venimeuses ; & c'est à prouver ce qu'ils sçavent si bien que M. Tronchin emploie son dixième chapitre l'un des plus étendus de tout son livre. Il contient dix-huit pages où se lisent les observations de douze auteurs & les siennes sur ce sujet. On y trouve une énumération des ouvriers sujets à la Colique de Poitou, (a) à l'occasion des matières venimeuses qu'ils emploient chacun dans leur partie. Cette énumération est assez exacte, excepté que l'auteur oublie plusieurs artisans, entr'autres les lapidaires qui, parmi ces malheureuses victimes du luxe, ne sont pas les moins à plaindre, & que nous voions souvent attaqués de la Coli-

(a) Il faut se souvenir que M. Tronchin appelle Colique de Poitou toutes les Coliques dont il parle & que souvent, pour éviter l'embarras des explications, j'ai laissé subsister sa dénomination. L'avant-propos indique à quoi l'on doit s'en tenir sur cela.

que & de toutes ses funestes suites. Il est vrai que s'il a exclus ceux-la du nombre des affligés, il y en a compris d'autres qui ne doivent pas y être compris, je veux dire les peintres en tableaux. Ce n'est pas qu'ils ne se servent de plomb, d'outremer, de verd de gris & même d'orpiment, l'un des plus dangereux poisons. Mais ils emploient très peu de ces matières par comparaison à l'usage qu'en font les barboüilleurs. Pour deux ou trois grains de couleur au plus dont se charge le pinceau d'un peintre, la brosse d'un barboüilleur en prend une once. Celui-ci est au travail tout le jour, celui-la au contraire a de longs intervalles de repos. Les couleurs du barboüilleur sont liquides, & celles du peintre ne le sont pas. Enfin le premier détrempe lui-même ses matières colorantes, & tant qu'il les remüe & qu'elles ne sont pas encore liées avec l'huile; elles laissent échapper une grande quantité de particules légères qui se répandent dans l'air & se font un chemin par les poumons & par l'œsophage; au lieu que l'autre emploie ses couleurs toutes liées par des mains étrangées, sous la forme d'une pâte assez ferme, pour ne laisser échapper que des corpuscules très fins, & en très petite quantité. Voilà les raisons pour lesquelles cette Colique qui est si ordinaire aux barboüilleurs, n'attaque jamais les peintres en tableaux. M. Tronchin voudroit cependant les y assujettir, & pour appuier son projet il assure qu'ils ne vivent pas long-tems, ce que je veux bien ne pas contester pour ceux d'Amsterdam qui a été le principal théâtre de ses expéditions, mais bien pour les nôtres qui vivent autant, &

peut-être plus, que le commun des hommes. Si la prétention de M. Tronchin étoit fondée, les peintres qui travaillent le plus devroient être les plus exposés à ne pas pousser loin leur carrière. Les faits démentent cependant cette idée. Simon François a vécu 65 ans, Stella 61, le Poussin 71, Jean Cousin 80 au moins, Vignon est mort très vieux, & Largillière aussi. Philippe Champagne a vécu 72 ans, Pierre Mignard 85, Claude Gelée le Lorrain plus de 80, Noël Coypel 79, Mademoiselle Cheron 83, Desportes 82, Galoche 85, Rigaud 80, Louis Boulogne 80, Hallé 85, De Troy 85, Restout est fort âgé, & Silvestre a actuellement 80 ans & vit encore. M. Tronchin sans-doute, à moins qu'il n'y mît de l'humeur, ne fera point assez injuste pour vouloir que ces 19 exemples, qui sans beaucoup de recherche, se sont trouvés sous ma main pour prolonger la vie des peintres, ne prévalent pas sur les deux seuls qu'il rapporte, & qu'il va chercher assez loin, dans la vue de la r'accourir. *Le Corrège, dit-il, a vécu comme un homme à demi-mort dans la privation de ses sens internes & externes: & le divin Raphaël a été raïé du nombre des vivans dès la fleur de sa jeunesse.* Le premier de ces faits, quand même il seroit vrai, ne seroit nullement conclüant pour M. Tronchin, puisqu'il ne prouve point que le triste état où il suppose le Corrège réduit, fût l'effet des couleurs qu'il manioit. Ce peintre ne pouvoit-il pas avoir perdu l'usage de ses sens pour une autre cause, & M. Tronchin, après avoir abrégé, sans raison, la vie des peintres, voudroit-il encore s'arroger le pouvoir d'ôter à l'un de ces artistes le triste

privilége d'avoir , comme pourroit faire tout autre homme , une paralysie indépendante de l'exercice de sa profession ? mais sans mépuiser en raisonnemens , j'aurai plutôt fait de dire sérieusement que la manière dont il lui plaît de faire mourir le Corrège , n'est point du tout celle dont il est mort. Etant un jour allé recevoir à Parme un paiement de deux cent livres , on le lui fit en pièces de cuivre appellées quadrins. La joie qu'eut de porter cette somme à sa femme le demi-mort , le prétendu paralytique de M. Tronchin , l'empêcha de faire attention au poids dont il se chargeoit par un tems fort chaud , aiant douze milles de chemin à faire , enforte qu'il prit une pleurésie dont il mourut , en 1513 âgé de quarante ans. Nôtre auteur n'est pas plus heureux sur ce qu'il raconte de Raphaël. Des excès de débauche qu'il fit avec une femme lui coutèrent la vie. Il cacha ce fait à ses Médecins qui le traitèrent comme d'une pleurésie. D'ailleurs il ne mourut point à la fleur de sa jeunesse , *in flore juventæ* , comme le prétend M. Tronchin , à moins que selon lui , l'âge de trente-sept ans , auquel Raphaël finit ses jours , ne soit la fleur de la jeunesse. (a) A ce compte M. Tronchin qui n'excède pas ce terme de beaucoup , ne pourroit pas trouver mauvais qu'en continuant mon discours je disse de lui Ce jeune homme qui veut aussi parler chymie , ne se contente pas de nous enseigner qu'avec le mercure on fait le cinnabre , la céruse avec le plomb , le verd de gris avec le cuivre , ce que nous sçavions de

(a) Voyez Félibien , de Piles & Vasari sur la vie de Raphaël & du Ccrrège.

reste fans qu'il eût la bonté de nous le dire ; mais il nous assure encore , ce que nous n'aurions jamais soupçonné , que l'outremer est une production de l'argent , *argenti soboles est Ultramarinum* (a) Il range enfin , parmi les matières minérales nuisibles aux peintres , le cinnabre qui ne fit jamais de mal à aucun. Il n'en fait pas même pris par la bouche. On en donne a des malades des doses fortes , comme un scrupule , un demi-gros & même plus , l'on en continue long-tems l'usage , fans qu'il en résulte aucun inconvénient. Le peintre d'Angers qui , au rapport de Fernel , devint successivement paralytique de tous ses membres , a beau être cité par M. Tronchin. Cette observation est un fait particulier , & peut-être unique , qui ne prouve rien du tout dans l'ordre général. Cet homme avoit l'habitude de nettoier son pinceau avec sa bouche : & pour peu qu'il employât de blanc de plomb , de céruse ou d'orpiment , c'en étoit assez , & plus qu'il n'en falloit , pour l'empoisonner. Tous les autres peintres en tableaux ne sont ni si imprudens , ni si mal-propres que l'étoit celui-la. (b) M. Tronchin s'étend encore beaucoup sur les mauvais effets des liqueurs qui tiennent du plomb en dissolution , effets si connus que ceux-la même qui ne

(a) L'Outremer se tire de la pierre d'azur , *lapis lazuli*. Cette marcassite contient quelquefois des paillettes d'or ou d'argent , mais sa couleur bleüe lui vient de parties cuivreuses. C'est du moins le sentiment des meilleurs Chymistes , témoin M. Geoffroi le Medecin. *Mat. Med.* Tom. 1. Mais M. Tronchin ne prouvera jamais , comme il le dit , que l'on fasse de l'outremer avec de l'argent.

(b) Lisez tout de suite la remarque qui est la a fin de l'ouvrage

font ni Chymistes ni Médecins ne les ignorent pas. A ce propos il dit que les toits des maisons d'Amsterdam sont des terrasses garnies de plomb. L'eau de la pluie s'y rassemble & s'écoule ensuite dans des citernes. En automne le vent détache des feuilles d'arbres & les emporte sur les terrasses. Ces feuilles infusant dans l'eau lui donnent une acidité qui convertit le plomb en céruse : de là elle devient mal saine. On conçoit que si, lors de la chute des feuilles, il n'y a point de vent, ou que si l'on couvre les terrasses avec des planches l'eau devient plus salutaire ; M. Tronchin a voulu dire apparemment que cette eau cessoit d'être mal-saine. *Fidem observata merentur*, ajoute-t-il. Malgré l'envie que j'ai de croire ce qu'il raconte, je me préterai toujours avec répugnance à son idée. La disposition du lieu ne permet aux feuilles de se rassembler sur les toits qu'en très petite quantité. Ces feuilles d'ailleurs, qui sont la plupart de tilleul, contiennent beaucoup de mucilage qui embarrasse le peu d'acide qui peut s'y trouver joint. Or un acide qui n'est point dégagé ne sçauroit jamais dissoudre le plomb. Cela est si vrai que le vin même, dont on tire le dissolvant propre de ce métal, à moins qu'il ne tourne à l'aigre, n'a aucune action sur lui. Encore, lorsqu'il ne fait que commencer à s'aigrir, n'en a-t-il que très-peu. Les égouttures du vin que débitent nos cabarétiers, recües dans leur contoïr qui est une espèce de cuvette garnie de plomb, s'aigrissent assez facilement, surtout en été : mais dissolvent si peu de ce métal, que très rarement elles donnent la Colique. Quelle comparaison d'ailleurs peut-on faire entre du vin aigri, & l'eau de toute

une citerne, fans cefle renouvelée par les pluies, dans laquelle quelques poignées de feüilles auront infufé ? L'idée de M. Tronchin, toute jolie qu'elle paroiffe, choque les principes les plus fimples & les plus incontestables de la Chymie. Elle est encore auffi folidement réfutée par le fait fuivant. Le bois de chêne contient certainement beaucoup d'acide, développé même jufqu'à un certain point, fenfible au goût, & qui fe manifeste par l'action visible qu'il a fur le fer. Il en contient une proportion infiniment plus grande, à masses égales, que des feüilles de tilleul. La Seine, depuis fa fource jufqu'à Paris, charie prefque toute l'année, une quantité très confidérable de cette efpece de bois : il s'y deffale au point qu'arrivé dans la ville il a perdu beaucoup de fon poids, & que fes cendres font une terre morte qui ne donne prefque plus de fel. L'eau chargée de ce fel dont le bois s'y dépouille est reçüe à Paris dans des réfervoirs de plomb, se distribüe dans tous les quartiers par des tuiaux de même matière. Elle est déposée ensuite & conservée dans des fontaines foit publiques, foit domestiques, qui font garnies de plomb. S'il est par conféquent une eau qui, fuivant les idées de M. Tronchin, doit donner la Colique, c'est assurément l'eau de la Seine. Cependant tous les habitans de Paris la boivent impunément, & l'on y voit rarement la Colique de Poitou. Encore quand elle s'y observe n'attaque-t-elle qu'un très-petit nombre de particuliers, relativement à la multitude des habitans. Ces faits qui pouvoient être connus de M. Tronchin ne l'empêchent pas de soutenir, que l'eau reçüe sur les terrasses d'Amsterdam

donne la Colique, non pas à quelques particuliers, mais à des familles toutes entières.

Il assure, avec plus de fondement, que les vins aigres qu'on adoucit avec la litarge sont très dangereux & donnent la Colique : mais comme s'il craignoit de n'en être pas cru sur un fait aussi trivial, il allégué l'autorité de plusieurs Médecins dont il cite des passages. C'est aussi par le même mécanisme que dans le 11^e Chapitre, il établit la troisième cause qui consiste dans l'abus des vins verts & trop acides, ou des liqueurs de même espèce. Six pages & plus de ce chapitre, ou plutôt de ce recueil de citations, sont remplies par un morceau de M. Huxam défiguré à la manière ordinaire, & dont il y a déjà une bonne partie au chapitre cinquième, pag. 31, 32 & 33. Ce morceau, dans l'original, est une description très étendue & très exacte de la Colique qui régna chez les Damnoniens (a) en 1724, & que M. Huxam attribue à du cidre verd qui fut très abondant cette année. M. Tronchin qui affecte ici, comme par-tout ailleurs, de placer à la suite des observations d'autrui les siennes propres, en rapporte trois, dans la dernière desquelles il dit, *qu'il n'y a rien de si effroyable que ce que souffrit une jeune fille à qui, par méprise, un apothicaire avoit donné, dans une potion, un gros d'esprit de Vitriol, à la place d'un gros d'esprit de Citron. C'est-à-dire, pour ramener la chose au vrai, que cette fille prit du poison, & fut empoisonnée.* (b) M. Tronchin se pro-

(a) Le pays des Damnoniens est ce que l'on appelle aujourd'hui le Devonshire & Cornouaille.

(b) M. Tronchin ne dit point si le volume de la potion

met bien de ne jamris oublier ce fait qui, s'il n'est pas le plus instructif, au moins n'est pas le plus difficile à croire de ceux qu'il rapporte.

La goutte, selon notre auteur, & le rhumatisme jouient encore un rôle très important parmi les causes de la Colique de Poitou. Constantin l'Affricain, Gaddesden, Duret, Hippocrate, Fonséca, Mercurial & Musgrave viennent en foule pour donner du poids à son opinion. Mais je crains bien que leur témoignage ne soit aussi inutile en cette rencontre que celui de tant d'autres a été précédemment superflu. Les passages allégués dans ce chapitre qui est le douzième prouvent bien que la goutte se change en Colique ou douleur de ventre, que la goutte reparoissant aux articulations la Colique cesse, que quelquefois elle se jette sur les nerfs & rend les membres paralytiques. Aucun Médecin ne l'ignore, mais ces transpositions de la goutte sur les nerfs & sur les entrailles ont-elles des effets qui soient les mêmes que ceux de la Colique de Poitou ? Non assurément ; & ce qui met la chose hors de doute, c'est que lorsqu'une Colique d'intestins ou d'estomach a pour cause une humeur de goutte déposée sur ces parties, ou qu'en conséquence d'un déplacement de cette humeur il survient une paralysie, la manière la plus sûre pour guérir est de r'appeller l'humeur sur les articulations, & lorsqu'après avoir tenté tous les moiens capables de procurer cet avantage, on n'y peut

étoit grand ou petit : ce qui peut faire la différence d'un remède innocent à un poison. Mais puisqu'il dit que les accidens furent très graves, il faut croire que la potion étoit très petite.

pas parvenir, il reste encore une ressource, c'est d'atténuer peu-à-peu cette humeur sans l'effaroucher, & de lui ouvrir une issue, afin qu'elle puisse s'échapper insensiblement. Si enfin l'une de ces deux méthodes manque de succès, il faut ou que le malade périsse promptement par l'effet des spasmes violents que cause la goutte déposée sur les entrailles, ou qu'il meure de consomption en conséquence du désordre lent qu'elle occasionne au viscère où elle s'est fixée. Mais M. Tronchin pense bien différemment sur les effets de la goutte, & prétend avoir observé que plusieurs personnes, après avoir souffert des accès de goutte ou de rhumatisme, ont eu la Colique de Poitou, ce qui prouve, à mon avis, non pas, comme il le croit, que la goutte donne cette Colique, mais seulement qu'elle n'en est pas le préservatif. Quand il voudra bien se renfermer dans cette conséquence, tout le monde se trouvera d'accord avec lui. Mais on ne peut pas être de son avis lorsque multipliant sans cesse les causes de la Colique de Poitou, il nous en donne une cinquième dans son treizième chapitre, sçavoir la suppression de la transpiration. Citois y est accusé d'avoir oublié cette cause, quoi qu'il rapporte *comme en passant*, dit M. Tronchin, que depuis que les Poitevins ont abandonné l'usage des habits fourrés, la Colique est devenue beaucoup plus commune. Cependant, si l'on consulte cet auteur pag. 205, on y verra que bien loin de mériter les reproches de M. Tronchin, il seroit en droit de lui en faire. Cet auteur s'explique formellement sur l'effet de la transpiration arrêtée par rapport à la Colique, & dit. *Sed nobis quos*

nascentes hæc terra exceptit, natos alit & liberaliter fovet necessario qualis occurrit aër ferendus est. Eum tamen diligentiam nostram & meliorem & salubriorem efficere poterimus, si frigidiorum & humidiorum, qualis est imprimis matutinus & vespertinus, qui hic gravissimus esse solet & catarrhorum feracissimus, vitaverimus; si ventrem lineo panno multiplici aut etiam chartâ papyraceâ muniverimus, & imos pedes panniculis vel spleniis, hyeme præsertim obvolvamus. Et certè huic malo videmur facti magis obnoxii, postquam pellitorum restimentorum usu, nostris majoribus plurimum consueto, abstinere cœpimus. Comment après cela M. Tronchin peut-il avoir le courage d'assurer que Citois a oublié de parler de la transpiration supprimée, ou qu'il n'en a parlé qu'en passant, pendant que cet auteur expose dans des termes si clairs & si positifs les causes de cet accident, ses effets, les précautions nécessaires pour s'en préserver, & qu'il a soin de remarquer que depuis qu'on a abandonné en Poitou l'ancien usage de porter des pellisses, on y est bien plus sujet à la Colique? De ces derniers mots il faut encore conclurre qu'il ne regardoit pas la transpiration supprimée comme cause principale, mais seulement comme une cause accessoire, qui de son tems rendoit la maladie plus commune. M. Tronchin pense au contraire qu'indépendamment de toute autre, cette cause produit très fréquemment la Colique de Poitou: sentiment destiné à être démenti par l'expérience de tous les climats. La transpiration est aussi sujette à se supprimer à Paris qu'en aucun lieu du monde, & l'on y voit autant de personnes qu'ailleurs exposées soit par
 inattention,

inattention, soit par nécessité, à cet accident. Cependant je puis assurer, sans craindre d'être contredit par ceux qui sont juges en pareille matière, que souvent il se passe des saisons, & même des années entières, sans qu'on y voie une seule personne attaquée de la Colique de Poitou. Tout ce qu'on pourroit accorder, c'est que dans ceux qui porteront le germe de cette maladie, la transpiration supprimée pourra le faire développer plus promptement qu'il n'auroit fait, ou bien rendre la maladie plus grave qu'elle n'eût été. Cette cause, tant qu'elle agit seule, peut bien produire, & produit tous les jours, des fluxions, des ophtalmies, des rhumes de cerveau ou de poitrine, des pleurésies, des rhumatismes, des dévoiemens, des coliques, des dysentéries, mais jamais des Coliques de Poitou. Pour soutenir son sentiment, mon docteur n'a pas employé des citations qu'on l'a vu cy-devant prodiguer sur les points les moins contestés. Faute d'autorités qui puissent donner du poids à ce qu'il avance, il a recours au témoignage verbal d'un M. Herbert premier Médecin de la colonie de Paramaribo, à qui il donne, en fait de Médecine, la qualification de sage, que j'aurois mauvaise grace de lui contester, puisque je n'ai pas l'honneur de le connoître, mais qui demeure un peu trop loin pour que je puisse lui demander la confirmation des belles choses qu'il a pu dire à M. Tronchin.

Si l'on veut l'en croire, la sixième cause, qui étoit réservée pour le quatorzième chapitre, est le scorbut. La première page expose quels sont les climats, les fautes de régime, les remèdes même, qui rendent les hommes sujets à cette

maladie : quelle en est la cause prochaine, & quels sont les effets de cette cause. On ne sçauroit nier que cette exposition ne soit faite de main de maître, & l'on y reconnoît celle du sçavant Médecin dont M. Tronchin se vante d'avoir été le disciple. Il faut qu'il ait écouté ses leçons avec bien de l'affiduité & de l'attention, puisqu'il semble s'être identifié avec lui, au point de se rendre propres ses pensées & même ses expressions ; il faut qu'il ait acquis l'heureux talent de composer, comme par mégarde, du Boerhave tout pur. En effet cette page qui commence le chapitre se trouve toute entière dans les aphorismes de l'Hippocrate Hollandois. Pour l'y trouver il faut lire l'article intitulé *Scorbutus* jusqu'au paragraphe 1154 exclusivement. Dans cet espace on verra, non pas de suite, mais dispersés, les morceaux qui composent la page de M. Tronchin. Ce petit désordre qu'on peut regarder comme un effet de l'art se rencontre assez ordinairement dans sa composition, & m'a souvent donné de l'embarras dans les confrontations. C'est pour n'en laisser aucun, à ceux de mes lecteurs qui seroient curieux de comparer les pièces, que je donne cet avertissement. M. Tronchin qui, relativement à ce chapitre, ne trouve pas plus d'auteurs qui veüillent être de son avis qu'il en a trouvé pour le chapitre précédent, invoque le seul Eugeleus. On y trouve, il est vrai, plusieurs observations qui font foi que les scorbutiques sont quelquefois sujets à de vives Coliques d'estomach & d'intestins, que leurs jambes, & quelquefois leurs bras, deviennent paralytiques, & que pour lors la Colique cesse ; qu'enfin ils

ont, quoique cela soit très rare, des mouvemens convulsifs. Tout cela s'observe effectivement ; mais s'ensuit-il de là qu'Eugalenus ait regardé ces accidens comme appartenans à la Colique de Poitou. Il en étoit bien éloigné. Il traitoit ces malades avec des antiscorbutiques & réüffissoit à les guérir, ce qu'il n'eût certainement pas fait avec ces remédes, si ces paralytiques l'eussent été en conséquence de la Colique de Poitou. Mais voici d'autres preuves d'autant plus fortes contre M. Tronchin que c'est lui même qui, sans y penser, les fournit. *J'ai vu, dit-il, un homme qui après avoir souffert des douleurs de toute espèce, même des douleurs de Colique, devint paralytique des jambes & des pieds. Il avoit fait plusieurs voïages aux Indes. On le guérit du scorbut, le mouvement lui revint, il est plein de vie & de santé.* Si ce malade a été guéri du scorbut, ce ne peut être que par des antiscorbutiques ; & si ces remédes ont fait cesser sa Colique & sa paralytie, ces accidens appartenoient nécessairement au scorbut ; il est très certain que s'ils eussent dépendu de la Colique de Poitou, les antiscorbutiques ne les eussent jamais dissipés. *Les Chirurgiens des vaisseaux, ajoute M. Tronchin, voient souvent des hommes attaqués du même mal après de longues navigations, & les guérissent par l'usage des fruits rouges, fructibus horais.* Cela ne fait aucune difficulté : ces fruits sont tous acides, c'est comme tels qu'ils guérissent les scorbutiques. Mais s'il étoit vrai que ces hommes eussent la Colique de Poitou en conséquence du scorbut, comment, selon M. Tronchin, pourroient-ils être guéris par des alimens & des boissons qu'il regarde comme l'une des huit causes

de la Colique de Poitou. On la vu en effet au chap. xi. établir, pour troisiéme cause, les boissons acides fermentées, & l'excès des fruits acides qui ne sont pas dans leur maturité. Il rapporte même qu'il a vu un homme qui, pour avoir bu beaucoup de suc de citron, fut pris de cette Colique. Or les fruits rouges ou acides, & spécialement le suc de citron, qui donnoient la Colique dans le chapitre xi la guérissent dans celui-ci. Il faut avoüer que ces substances végétales, en passant d'un chapitre à l'autre, ont bien changé de nature & de propriété. Je ne quitterai point ce chapitre sans parler d'une observation qui le termine. Le fait qu'elle contient est si extraordinaire que, dans la crainte de lui faire perdre quelque chose de sa force, je ne me permettrai pas seulement de la traduire. La voici telle qu'elle est dans l'original. *Vidi miserum optimi Chirurgi fratrem sale marino quo abusus erat turgentem, membris omnibus resolutum piscis ad instar sole indurati siccum ac rigidum. Sudor sponte prorumpens salissimus erat : sibi permissus juxta nasum abibat in crystallos oculis facile detegendos digitis friabiles. Hos saepe vidi, tetigi.* Je voudrois bien que, pour plus d'autenticité, M. Tronchin dît ici, comme il a fait pag. 67, *fidem observata merentur*, ou comme il a dit encore à la pag. 143, *Ingeniè ac castè enarravi*. La transformation de la femme de Lot en une statue de sel est un miracle attesté par l'écriture : nous devons l'en croire, cela est tout simple. Mais dans nôtre auteur de quoi est-il question ? d'un homme qui étoit plein à crever du sel qu'il avoit mangé par excès, *sale marino quo abusus erat turgentem*, paralytique de

tous les membres , *membris omnibus resolutum* , sec & roide comme un poisson désséché au soleil , *piscis ad instar sole indurati siccum ac rigidum*. Que l'on pése bien ces paroles , & l'on se représentera plutôt un être inanimé , une espèce de momie , qu'un homme vivant. Cela tient , si j'ose le dire , encore plus de la merveille , que l'histoire de la femme de Lot. Cette femme cessa de vivre à l'instant de sa transformation ; mais l'homme de M. Tronchin , dans l'état où il est peint , vit encore , & vit si bien , qu'une sueur très-salée , *sudor salsissimus* , lui coule habituellement autour du nez , y forme des cristaux qui sont friables sous les doigts. *Hos saepe vidi tetigi*. Ces fortes de cristallisations peuvent bien s'observer sur des jambons ou des faumons salés , mais sur des hommes vivans , M. Tronchin ! cela est-il croiable ? Si un pareil fait étoit possible , & que j'en eusse été témoin , je me garderois bien de le publier moi seul , dans la crainte d'exposer le vrai à ne pas paroître vraisemblable.

Il s'agit , dans le xv^e chapitre , des effets de la mélancholie entant qu'elle est , suivant M. Tronchin , la septième cause de la Colique de Poitou. Plater , Spigel , Riviere , Citois , & Wepfers fournissent chacun leurs observations , que M. Tronchin fait preter à son idée , & qu'il couronne par deux des fiennes. Comme il a falu qu'une définition de la mélancholie & une exposition de ses causes & de ses effets commençât le chapitre , l'auteur , pour celui-ci , en use aussi familièrement avec son illustre maître , qu'on la vu faire pour le précédent. Ceux qui feront curieux de comparer , encore une fois , le maître avec le dis-

cipe, peuvent consulter les aphorismes, au titre de la mélancholie, & lire jusqu'au paragraphe 1096 exclusivement. Je dirois volontiers que c'est la tout ce que le chapitre contient de singulier, si le lecteur ne commençoit à s'appercevoir que ces petits emprunts répétés, dans le livre de M. Tronchin, commencent à ne plus mériter d'être mis au rang des singularités qui s'y rencontrent.

Les passions de l'âme en général font la 8^e. & dernière des causes aux quelles il attribue la Colique de Poitou. *Qui ne connoit, dit il, les effets des passions sur les nerfs épigastriques & mésentériques? Elles peuvent tout sur les sphincters du corps. Elles renversent la proportion entre les troncs & les rameaux des vaisseaux. Elles arrêtent ou provoquent toutes les sécrétions. Les glandes velues de la tunique muqueuse se resserrent, les papilles dans les hypochondriaques demeurent sans action & sont très irritables dans les femmes hystériques. Elles font compatir avec elles les nerfs. Il survient des mouvemens convulsifs & épileptiques qui lorsque la cause subsiste finissent par la paralysie.* Ce morceau, ainsi que ce qui le suit, s'il étoit prononcé avec un maintien grave & d'un ton important, pourroit faire une impression merveilleuse sur des femmes vaporeuses, ou des hommes mélancholiques, donner à Monsieur l'orateur une haute considération & même imprimer du respect & de la vénération pour sa personne. Mais un Médecin n'y verra jamais que des généralités de scholastique, des lieux communs usés & fastidieux que l'on trouve dans tous les livres élémentaires, & qui ne servent qu'à en augmenter le volume, sans enrichir le lecteur d'aucune connoissance nouvelle, ni utile.

Trois observations de M. Tronchin appuient la théorie qui vient d'être exposée. Dans la première il est question d'un homme très enclin à la colére, qui, à l'occasion d'une légère passion de l'âme, fut tourmenté deux ans de la Colique de Poitou & de tous ses accidens, puis mourut avec tous les symptômes de la rage, maladie qui n'a pas le moindre rapport avec celle dont il s'agit. Quant aux deux autres observations elles ne donnent occasion à aucune remarque, sinon qu'elles ne contiennent rien d'étranger à la question.

Le diagnostic de la Colique de Poitou est contenu dans le xvii^e chap. Il commence par une répétition exacte des 8 causes éloignées de cette maladie dont on a vu que le viii^e chap. n'est que le catalogue : & finit par une autre répétition des signes qui sont détaillés au chap. vi^e ; mais où beaucoup de mots sont changés, quoique la substance demeure la même ; comme si, sur le premier objet, M. Tronchin s'étoit méfié de la mémoire de son lecteur, & que, sur le second, il en eût présumé trop avantageusement. Le pronostic est ce que promet, mais ce que ne tient pas l'auteur, dans le xviii^e chapitre. Il y établit tous les degrés par lesquels on passe, lorsque la maladie ne prend pas une tournure favorable, & conduit insensiblement son malade à la mort. Quant aux signes qui donnent de l'espérance & qui annoncent, de près ou de loin, la guérison, lesquels doivent faire la moitié du pronostic, il les met à l'écart sans qu'on puisse deviner pourquoi, & ne juge pas à propos d'en dire un seul mot. Mais en revanche il n'oublie pas de parler, dans le xix^e. chapitre, de l'ouverture des cadavres.

Cette partie d'observation jette souvent , sur les causes des maladies , les lumieres les plus vives. Ce n'est pas sans doute à propos de l'instruction qu'on en retire , que M. Tronchin publie qu'il a été autrefois en commerce de lettres & d'amitié avec M. Senac , lequel lui mandoit qu'après avoir ouvert plus de cinquante personnes mortes de la Colique de Poitou il n'avoit rien découvert. (a) M. Tronchin qui ne regarde pas l'ouverture des cadavres comme si infructueuse , craignant de choquer son ami par la contradiction toujours désagréable à celui qui en est l'objet , se sert d'un moien de conciliation très ingénieux. On ne trouve , dit-il , aucun vestige de cause de mort , à l'ouverture des cadavres , lorsque le mal est occasionné par des poisons , par des boissons acides , par la goutte ou le rhumatisme , la suppression de la transpiration , ou les passions de l'âme. C'est faire les choses bien généreusement puisque des huit causes établies , M. Tronchin en abandonne cinq à son ami M. Senac , & n'en garde pour lui que trois , qui sont les fièvres mal guéries , le scorbut & la mélancholie. M. Tronchin , après avoir mis à couvert , par cette politique distinc-

(a) Ici le texte m'a paru un peu difficile à comprendre , & je doute si j'ai bien rendu le sens de mon auteur. Dans la crainte de ne l'avoir pas fait , je vais rapporter ses propres paroles , sans y manquer d'une virgule.

Testis esto in sectione cadaverum exercitatissimus , Christianissimi Regis Archiater , diaphragmatis cordisque anatomicâ descriptione Clarissimus Senac , mutuo epistolarum amico commercio , anno hujus sæculi quinquagesimo ubi de Colicâ Pictonum quæstio erat , quinquaginta & ultra à viro Clarissimo dissecta fuisse cadavera , absque ullis causæ vestigiis detectis , mecum communicavit.

tion, le sentiment de M. Senac, s'applique à défendre le sien, & cela est très juste. Il cite, pour cela, une observation de Milon qui dit qu'un Cordelier, mort de la Colique de Poitou, fut ouvert, & qu'on trouva une once de bile d'un jaune verd, ressemblant à de la lie, plus épaisse que du miel, qui tenoit fortement à la membrane interne de l'intestin Ileum.... qu'une bile plus délaïée avoit teint, des deux côtés, les tuniques de l'intestin grêle. Mais cette observation dont M. Tronchin s'appuie ne peut aucunement établir son sentiment, puisque le Cordelier n'étoit dans aucun des trois cas qu'il s'est réservé. Tout ce que dit Milon, sur la cause de la maladie de ce religieux, c'est qu'il fut pris de la Colique, après avoir essuié la fatigue d'un long voyage, circonstance que M. Tronchin s'est bien gardé de r'apporter. On trouvera au reste une différence considérable entre sa manière & la mienne de rendre l'observation de Milon. Je l'ai traduite fidèlement d'après l'original, au lieu que M. Tronchin, quoi qu'il cite Milon, l'a transcrite d'après Citois qui l'a rendue d'une manière fort différente, & qui convient qu'il n'étoit encore qu'étudiant, lorsque l'ouverture du corps se fit sous les yeux de Milon son maître. Ainsi c'étoit ce dernier qu'il falloit citer & non pas l'autre. Mais c'est peut-être reprocher trop souvent à mon auteur des fautes d'exactitude. La possession semble lui avoir acquis, sur ce point, un titre qu'on n'oseroit lui contester. Au reste, pour défendre son sentiment, il ne se borne pas à l'observation dont il vient d'être parlé. Il dit, (ou du moins je crois qu'il dit) avoir ouvert un ou

deux cadavres (a) morts de la Colique de Poitou, lesquels avoient été affligés de peines d'esprit très fortes, & qui étoient devenus mélancholiques. La partie cave de leur foie & les parties voisines se trouvèrent tachées d'une couleur noire tirant sur le verd. Les circonstances semblent favorables, & ces faits sont dans l'un des trois cas que s'est réservé M. Tronchin, puisque les cadavres étoient mélancholiques. Mais ces deux observations ont un vice fondamental dont il sera difficile de les dépouiller. Les taches d'un noir verdâtre dont il est parlé sont si peu l'effet de la Colique de Poitou, qu'on en trouve de pareilles, non seulement dans les personnes qui ne sont point mortes de cette maladie, mais même dans celles qui sont enlevées par une mort violente, & sans qu'aucune maladie ait précédé. C'est un fait que n'ignorent pas ceux qui sont les moins exercés à la dissection. On fait la même remarque sur les animaux, mais plus particulièrement encore sur les poules & les poulets. On leur trouve, à presque tous, l'intestin & le péritoine fortement taché de bile, à la région de la vessicule du fiel. Cette liqueur transude à travers la capsule qui la contient, & va donner encore une teinte très foncée à la partie latérale du muscle pectoral. On ne

(a) Me voila encore dans le même embarras qu'à la pag. 40, & je présente encore, par scrupule, les propres termes de l'auteur. Ils sont d'une force que le François ne peut atteindre.

Réceptâ Clarissimi Senac epistolâ unum alterumve cadaver cultro anatomico subjeci, melancholici erant post graves ærumnas colicis doloribus enecti, pars concava hepatis, partesque hujus vicina atq; viridi pigmento tinctæ erant.

ſçauroit lever , dans ſon entier , l'aile droite d'une volaille , qu'on ne la trouve plus ou moins tachée , & d'une amertume inſupportable. Il eſt cependant aſſez plaufible que tous les poulets que l'on a mangés juſqu'ici ne ſont point morts de la Colique de Poitou , & que tous ceux que l'on mangera à l'avenir n'en mourront point. Les accidens de cette fâcheuſe maladie , tels que le ſentiment de péſanteur & d'angoiſſe qui précède la douleur , la gêne de la reſpiration , les douleurs de bas-ventre , la conſtipation , la diminution des urines , &c. ſe trouvent expliqués dans le xx chapitre , le plus étendu de ceux que contient l'ouvrage. Chacun de ces accidens ou ſymptômes fait un article ſéparé , dont je ne rendrai point compte en détail. L'auteur me donne ſur cela une diſpenſe que je me fais un vrai plaifir de mettre à profit. Il n'a qu'une ſeule formule d'explication qu'il rend commune à tous les articles. C'eſt le ſpaſme qui , ſelon lui , produit tous les phénomènes , & des XIII articles qui compoſent le chapitre , il n'y en a que deux où l'on ne trouve pas le mot de ſpaſme , ou , ce qui eſt la même choſe , de convulſion. Il ſeroit cependant injuſte de ne pas faire une exception pour le XII^e article qui m'a paru mériter une diſtinction toute particulière. Il a pour objet de développer la manière dont ſe font les convulſions & les mouvemens épiléptiques. L'on y trouve une déſcription anatomique de la plûpart des diſtributions du nerf intercoſtal & de ſes communications avec les nerfs de l'épine , de la poitrine , du bas-ventre & des extrémités inférieures. Ce morceau , qui contient huit grandes pages , porte le caractère du plus profond ſçavoir

en anatomie & de l'exactitude la plus recherchée. A la fin de ce long détail que M. Tronchin appelle assez improprement, comme on va le voir, une digression, il renvoie à la table XVIII^e d'Eustachi, à la XXIII^e de Vieuffens, & à l'explication de M. Albinus. Le lecteur peut être bien sur de ne rien voir dans ces Auteurs qui ressemble à l'exposition dont il s'agit. Mais, s'il veut bien au contraire ouvrir l'exposition Anatomique de M. Winflow, il y trouvera en François les huit pages Latines de M. Tronchin, qui n'auroit pas eu bonne grace de dire en cette occasion, comme il fait au chapitre suivant, *ingenuè ac castè enarravi* : mais il ne l'a pas dit, & c'est une modération dont il seroit injuste de ne lui pas tenir compte. Aussi, pour ne pas risquer de le blesser par aucune expression qui sente la dureté ou l'aigreur, je me contenterai de présenter tout son article XII comme une imitation littérale de M. Winflow. Il y a grande apparence que s'il lui eût été plus commode d'imiter, à sa manière, Eustachi, Vieuffens, & M. Albinus, il n'eut pas manqué de renvoyer son lecteur à M. Winflow. La note marginale gratifie du titre glorieux de Prince des anatomistes M. Albinus dont nôtre auteur n'a rien tiré. Quel rang reserve-t-il donc à M. Winflow dont il a copié huit pages sans le citer ? Heureusement cet excellent homme, sans attendre le suffrage de M. Tronchin, avoit pris d'avance parmi les Anatomistes de son siècle, la place honorable qui ne lui sera jamais contestée ni ravie.

Le xxie Chapitre traite de la guérison naturelle de la Colique & se réduit à trois citations, la première de Droët, la seconde de Citois, dont

P'un dit que des Religieux , & l'autre des Religieuses , furent guéris de la Colique en changeant d'air. La troisième est de Wephers qui atteste qu'un dévoiement bilieux , survenu naturellement , guérit un malade devenu paralytique & qui avoit renoncé à tous les remédes : ce que M. Tronchin déclare avoir bien de la peine à croire , sans en alléguer d'autre raison , sinon qu'il n'a jamais vu de fait semblable , preuve négative d'une espèce bien étrange. Les choses qu'il n'auroit pas vues seroient-elles donc condamnées à ne pas exister ?

Après la guérison naturelle , vient celle qui est l'effet de l'art. C'est le titre du XXII^e chapitre qui renferme une espèce de législation de Médecine conçue en ces termes. *Quand on a bien réfléchi sur ce que j'ai dit jusqu'ici avec autant de vérité que de candeur , sur le nombre des causes éloignées de la Colique de Poitou , d'après les observations des Médecins les plus prudens & les miennes , pourra-t-on croire qu'une seule & même méthode curative puisse être utile ? (c'est sans doute suffisante qu'il a voulu dire) Des causes si différentes , ajoute-t-il , ne peuvent pas être combattues par un même remède. En conséquence il propose , dans les huit chapitres suivans , les méthodes qu'il croit convenir à chacune de ces causes , & dans le neuvième , qui est le dernier de tout le livre , une seule manière de guérir la paralyse.*

Me voici enfin parvenu , de chapitre , en chapitre , à la partie la plus intéressante & la plus négligemment traitée de tout l'ouvrage , je veux dire la méthode curative. On se rappelle que M. Tronchin , dans l'avis au lecteur , en promet une plus facile & plus sûre que celles qui sont connues.

Pour sçavoir s'il a rempli ses engagements, il faut mettre sa méthode en parallèle avec celle des auteurs qui l'ont précédé. Mais comme, parmi les huit petits systèmes, sur lesquels il fonde autant de causes de la Colique de Poitou, des cinq derniers les uns ont été sérieusement réfutés, & que les autres ne méritoient pas de l'être, il ne me reste à parler que de la méthode curative qui regarde les trois premières causes, sçavoir la bile, les matières minérales venimeuses, & les vins verts & austères: Or ces trois causes (si tant est qu'il n'en faille pas retrancher encore la première) quoique différentes en apparence, produisent, malgré ce qu'en peut dire M. Tronchin, des Coliques à peu près de même espèce, & qui se guérissent par une même méthode, dont on ne doit s'écarter que relativement à de légères circonstances. Voions cependant quels sont les remèdes qu'il conseille pour ses trois espèces de Colique, & mettons à côté ceux que prescrivent ses prédécesseurs.

M. Tronchin propose, en général, les fomentations émollientes, les cataplasmes de même nature & les demi-bains.

Citois, pag. 215, les fomentations, les demi-bains émolliens, le bain de rivière: & M. Huxam, pag. 30 & 31, les fomentations émollientes, calmantes, légèrement résolutes & le demi-bain.

Un gros ou deux du mélange de parties égales de pulpe de casse, de manne, & d'huile d'amandes douces qu'on doit donner de deux en deux, ou de trois, en trois heures. (a)

Citois, pag. 214, emploie, pendant plusieurs jours, un mélange de sirop de Roses laxatif & d'huile, que M. Tronchin emploie aussi, comme on

(a) Un gros de ce mélange donné de deux en deux heures,

Du sirop de roses laxatif avec l'huile d'amandes douces.

Des lavemens huileux répétés toutes les trois heures.

Pour la Colique qui vient des poisons minéraux & celle qui est causée par les acides-austères, de l'opium.

M. Tronchin, pag. 164, loue, avec toute la complaisance d'un inventeur, l'admirable vertu de l'opium allié avec le camphre.

Contre la Colique des poisons minéraux, le lait pur, ou coupé avec de l'eau. (b)

fera, en douze heures six gros, dont ôtant deux gros d'huile, resteront deux gros de casse & autant de manne, qui, pris en une fois, pourroient très bien ne pas purger un enfant de trois ans. M. Tronchin promet cependant que, continué trois jours, ce remède lâchera le ventre à de grandes personnes qui auront la Colique des minéraux. Les Médecins qui sçavent combien ces malades sont difficiles à ébranler, n'auront guère plus de foi, à cette promesse de M. Tronchin, qu'à l'histoire de sa momie prétendue vivante. En attendant l'effet de sa promesse, qui ne doit arriver qu'après trois jours, un malade aura le tems de mourir, ou de devenir au moins incurable.

(b) M. Tronchin qui paroît donner l'application du lait, à la Colique de Poitou, comme une chose de son invention, veut pourtant bien faire à Citois la grâce de convenir qu'il a comme soupçonné que le lait pourroit convenir à cette maladie. *Mirum hunc lactis usum subolfecerat Citesius*. Si l'on comptoit sur cette expression, on imagineroit que Citois a proposé le lait comme un remède qui pouvoit être bon, mais qu'il n'en a point osé faire usage. Voici cependant comme il parle, pag. 216. . . *In quem scopum, lac Asininum, aut Caprillum, recens ab ubere multum,*

le voit, & qui vaut tout au moins sa marmelade.

Citois, pag. 215, des lavemens d'huile & de lait. M. Huxam, pag. 30, des lavemens huileux & émoulliens.

Citois, pag. 216, le sirop diacode, les pilules de cynoglosse, l'opium, ou plutôt le laudanum.

La seule différence qu'y mette M. Huxam c'est que, pag. 33, il dit, avec la modeste simplicité d'un vrai sçavant. . . . *Je n'ai rien éprouvé de plus propre contre ce mal, que l'opium & le camphre.*

Citois, pag. 216, prescrit, pour achever la guérison, le lait d'anesse, ou celui de chèvre.

Contre la Colique qui vient de la bile, du petit lait.

Pour achever la guérison de la Colique bilieuse & de celle qui vient des acides, les eaux minérales ferrugineuses.

La saignée, une ou deux fois seulement, pour la Colique des matières minérales venimeuses, lorsque le malade est replet. M. Tronchin pense qu'elle est nuisible dans tous les autres cas.

Contre la Paralyse qui suit la Colique, M. Tronchin emploie le mouvement, les secousses, & conseille de pincer & de tirailler le malade.

Comme topique, les animaux récemment égorgés, les eaux thermales sulphureuses, spécialement celle d'Aix-la-Chapelle, & des frictions sèches.

in plures dies præscribimus. Il dit encore pag 224, *lac Asininum utilissimè usurpabitur & ex ejus usu non tantùm alvina regio, sed totum etiam corpus perfectum meteorismum consequetur.* Entre soupçonner qu'un remède pourroit convenir, & dire positivement qu'il convient, qu'on est même dans l'usage de l'employer avec succès, il y a une grande différence. C'est précisément celle qui se trouve entre le langage de M. Tronchin & celui de la vérité.

Rivière, prax. Med. de Iliaco affectu, conseille aussi le petit lait, comme s'il eût consulté M. Tronchin.

Citois, pag. 223 & 224, les eaux de Pougues, de Spa, de Forges, surtout celles de S. Mion en Auvergne. M. Huxam pag. 32, les eaux de Pyrmont & celles de Spa.

M. Huxam, pag. 25, dit que la saignée nuit, loin d'être utile, & qu'elle hâte la Paralyse, surtout lorsqu'on tire beaucoup de sang. Il ajoute, pag. 26, quand on fait tant que de l'ordonner, il faut que le malade abonde en sang, & la faire au commencement de la maladie.

Citois, pag. 226, ordonne, ce qui revient au même, & vaut encore mieux, l'exercice en chaise, ou en litière.

Citois pag. 226, met en usage les bains naturels d'eaux thermales, ceux de Bourbon surtout, qui guérissent, dit-il, tous les Poitevins.

L'onguent nerval, le martiatum animé avec le baume du Pérou, les onguents gras, par préférence à ceux qui sont spiritueux.

Le galbanum, le sagapenum, l'opopanax, liés avec le baume de la Méque ou celui du Pérou.

Des vins de Canarie, de Malvoisie, de Madère & du vin Grec.

Le changement d'air.

Tous les remédes dont il vient d'être parlé, & sur l'usage desquels on voit une si grande conformité entre M. Tronchin & les auteurs qui l'ont précédé, sont insuffisans, sans compter que quelques uns d'entre eux sont ou inutiles, ou nuisibles. On va voir que, sur ceux qui sont vraiment curatifs & essentiels, le même accord ne régné pas entre ces auteurs & lui.

Il rejette d'abord le vomitif comme dangereux dans toutes les Coliques de Poitou qui sont de son invention, & l'admet à peine dans celle qui vient des minéraux, ou des liqueurs acides; encore faut-il, pour qu'il se détermine à le donner, que la cause soit récente : *si recens causa sit* pag. 152. enforte que si un barboüilleur, un

Citois, pag. 226, les onguents fortifiens & médiocrement rafraichissans.

Rivière, pag. 153, le Galbanetum de Paracelse, qui n'est qu'un produit de la distillation de gommés semblables à celles que prescrit M. Tronchin. Un baume résolutif & nerval, ou de l'onguent digestif.

M. Huxam, pag. 37, de l'eau martiale avec un peu de bon vin.

Droët & Citois, le changement d'air. Leur rencontre avec M. Tronchin est encore des plus heureuses.

plombier , un pottier de terre &c. pendant quatre ou cinq années d'exercice de leur métier , font , comme cela arrive souvent , assez heureux pour ne point avoir la Colique , & qu'enfin , après un pareil terme , ils viennent à en être attaqués , il faudra , parce que la cause sera ancienne , les laisser périr plutôt que de leur donner un vomitif. Dailleurs , dans le cas où , selon lui , on peut appliquer ce remède , il n'en prescrit point la dose. Il n'y a qu'un seul endroit de son livre , pag. 156 , où il dit que l'on peut donner un grain , ou deux , de tartre stibié , dans beaucoup d'eau : mais il recommande d'user de beaucoup de prudence , dans l'administration de ce remède , comme s'il craignoit de guérir son malade.

Citois n'y met pas tant de difficulté. Il dit que la disette de remèdes , où l'ont laissé les anciens Médecins , l'a obligé de franchir les bornes & de recourir aux remèdes chymiques , surtout d'employer le foie d'antimoine , vomitif plus puissant encore que n'est le tartre émétique. Pag. 121 , il conseille aussi le vomitif , lorsque le malade a des envies de vomir , & que la bile regorge dans l'estomach , accidens ordinaires de la Colique de Poitou , & qui rendent son précepte général.

Pag. 223 & 224 , il répète la purgation par haut , ou par bas , selon que la bile est dans l'estomach , ou dans les intestins.

M. Huxam , pag. 26 , bien loin d'imposer , comme M. Tronchin , des conditions & des réserves capables de rendre rare , ou infructueu-

se, l'application des vomitifs, dit formellement qu'ils sont toujours avantageux, & même nécessaires au commencement. Pag. 27, il ne craint pas d'ajouter, à une décoction d'Ipécacüanha, quelques grains de tartre stibié, ou deux cuillerées de vin émétique. Pag. 18, il répète, de deux jours l'un, le vomitif, & le donne jusqu'à quatre fois. Il remarque qu'après ces vomitifs réitérés, la douleur cesse pour un tems.

M. Tronchin soutient au contraire qu'elle augmente.

Il semble n'adopter le sentiment des autres que quand ils sont dans l'erreur, & par une conséquence nécessaire de cette conduite, il parle partout des purgatifs puissans de manière à les faire regarder comme des poisons, & ne tarit pas sur l'éloge de son petit boucon de casse, de manne & d'huile qu'il désigne sous le nom de doux laxatif, *Lene Eccoproiticum*. Il avance même, pag. 148, une chose très fautive sur le compte de Citois, sçavoir, que cet auteur reconnoissant l'abus des violens purgatifs, a cause des douleurs atroces qu'ils causent, avoüe qu'il est obligé de recourir aux laxatifs doux.

Pour avoir un nouvel exemple de la fidélité de M. Tronchin, il faut voir comme Citois s'explique sur ce point, pag. 212. Si l'on se contente, dit-il, de légers laxatifs, on ne fait (ce sont ses termes) que remüer l'ordure, & rendre les douleurs plus fortes. *Camarinam moveris & dolores antea leviores vehementissimos effeceris*. Pag. 213, on voit qu'il emploie l'hiera-picra triplée de coloquinte, la confection hamech,

les tablettes de citro & diacarthami, & cela à grande dose, l'extrait panchymagogue &c. tous remèdes purgatifs très vigoureux. Il ajoute que, peu de tems après leur effet, les douleurs reviennent aussi fortes qu'auparavant : ce qui prouve, non comme M. Tronchin le fait dire à Citois, qu'ils augmentent les douleurs, mais qu'ils les suspendent au contraire, pour un tems. C'est lorsqu'elles recommencent, qu'il emploie le sirop de roses laxatif, pendant quelques jours. Mais quand, nonobstant ce remède, le ventre vient à se constiper de nouveau, les douleurs redoublent, dit-il ; alors il faut repurger, comme cy-devant, puis revenir à l'usage de l'huile.

M. Huxam, pag. 29, après les vomitifs répétés, purge par bas ; il ne craint pas d'employer les pilules cochées, le jalap, le séné & réitére souvent ces purgatifs.

M. Tronchin, dans la Colique des minéraux, conseille l'opium dont il ne détermine la dose, qu'à la pag. 164. Il le fixe à un demi-grain, de trois en trois heures.

Mais M. Huxam, pag. 30, dit formellement qu'il faut le donner à grande dose ; or qui dit une grande dose, dit au moins deux grains.

M. Tronchin pense que les vessicatoires sont un excellent remède contre la Colique des minéraux. Qu'il en soit persuadé, comme il le dit, cela se peut ; mais qu'il veuille le persuader aux autres, c'est ce qu'il aura peine à faire, sur-tout de la manière dont il s'y prend. *Il faut, dit-il, les appliquer, dans toute leur force, quand les autres remèdes n'ont point calmé les douleurs, parce qu'à*

ajoute-t-il, de deux douleurs, la plus forte affoiblit l'autre. C'est-à-dire, selon lui, que la douleur des vésicatoires est plus aigüe que celle de la Colique ; (a) c'est-à-dire encore (ce fait supposé) qu'un malade qui ne souffroit que médiocrement de sa Colique, sera fort soulagé, quand le secours de l'art le fera souffrir beaucoup davantage. Il ne faut pas avoir l'esprit bien perçant pour appercevoir que la justesse de ce raisonnement est appuyée sur deux suppositions, dont l'une est absolument fautive, & l'autre évidemment absurde.

Il est vrai que le sçavant M. Huxam conseille aussi le même remède, mais dans des vües & des circonstances totalement différentes. C'est lorsque, sur le déclin de la maladie, il reste entre les épaules quelques douleurs rhumatisantes, & que par conséquent la cause matérielle de ces douleurs s'approche de la peau. Il dit, pag. 30, qu'il n'y a rien de mieux que les vésicatoires appliqués à l'endroit douloureux. Ils préviennent, ajoute-t-il, & guérissent même la paralysie. Tout cela n'a rien que de très raisonnable.

De ce qui précède il résulte que, sur tous les

(a) Pour avancer ou, si l'on veut, pour supposer ce fait, il faut n'avoir pas la plus légère idée de ce que c'est que la Colique des minéraux. Elle cause des douleurs atroces, qui vont jusqu'à donner des convulsions. Les malheureux qui en sont attaqués se tordent quelquefois les membres, jusqu'à se les luxer. Qu'on applique à ces malades des vésicatoires si forts que l'on voudra, ils ne leur feront qu'une sensation légère, en comparaison de la Colique.

remèdes qui ne font point curatifs , ou qui peuvent être nuisibles , M. Tronchin est si parfaitement d'accord avec les autres auteurs , que s'ils ne l'avoient pas précédé , on les accuseroit de l'avoir pillé. Mais en revanche , sur tout ce qui est puissant & efficace , comme les vomitifs , les forts purgatifs , & les grandes doses d'opium , il leur est directement opposé. La doctrine de Citois & celle de M. Huxam , sur ces derniers remèdes , est cependant la base de la saine pratique. Ainsi M. Tronchin , à l'égard des uns , n'a rien dit de nouveau , ni rien d'utile à l'égard des autres. Ce sont les deux points que j'avois à prouver. On peut même assurer que le traitement qu'il propose n'est pas seulement incapable de guérir la Colique des minéraux , mais qu'il est doublement nuisible , premièrement en ce que la saignée les huïleux & les relâchans répétés ne peuvent qu'énerver le ressort des intestins qui n'est déjà que trop affoibli ; secondement en ce que ces remèdes , quand même ils seroient innocens , occuperoient un tems précieux , dont le bon ou mauvais emploi décide du fort des malades. Mais la comparaison de la méthode de M. Tronchin , avec celle qui est en usage dans l'hôpital de la Charité de Paris , rendra le contraste plus frappant , & la démonstration plus complete.

Cet hôpital est peut-être le lieu , de l'univers entier , où se rassemble le plus grand nombre de malades attaqués de la Colique dont il s'agit. C'est , pour ainsi dire , un point de ralliement où vont se rendre tous les ouvriers de Paris que leur état y expose. Voici comme on les traite.

Sans avoir égard à aucune des réserves prescrites par M. Tronchin, dès qu'un malade est arrivé, on lui donne un lavement fait avec la décoction de deux gros de féné & autant de pulpe de coloquinte. On y ajoute six gros de diaphœnic, une demie-once de bénédicte laxative, deux onces de miel mercurial, & souvent quelques onces de vin émétique. Sept ou huit heures après, on lui fait prendre un autre lavement de parties égales d'huile de noix & de vin rouge. Autrefois on donnoit, le lendemain, une dose du fameux Mochlique fait avec le sucre & le verre d'antimoine : (a) mais aujourd'hui qu'on ne prépare plus ce remède comme on le faisoit cy-devant, & que d'ailleurs son action est plus ou moins grande, suivant la manière de le faire, les Médecins de l'hôpital, pour éviter tout inconvénient, y substituent trois, quatre, cinq ou six grains de tartre émétique, plus ou moins, suivant les forces, l'âge du malade, & la grandeur de la maladie. Le soir, après l'opération du vomitif, on fait prendre un fort calmant composé d'un demi-gros, souvent même d'un gros de thériaque, & un grain de laudanum. Le jour suivant, on répète les lavemens & l'on purge

(a) Voici la recette du Mochlique. Prenez du sucre fin & de l'eau commune de chaque quatre onces, du verre d'antimoine en poudre deux onces. Faites cuire le sucre avec l'eau dans un poëlon & écumez le. Melez y le verre d'antimoine. Faites cuire la matière au point qu'étant refroidie elle puisse prendre une consistance solide. Alors versez la sur un papier frotté d'huile. La dose est depuis quinze grains, jusqu'à trente, & même quelquefois, quarante.

le lendemain , avec une potion composée d'une demie-once de diaphœnic , deux gros de diaprun solutif , une once de sirop de nerprun , dans six onces d'apozème purgatif , dans lequel il entre une once de chaque de cuscute , de racine de poly-pode , de féné , & deux gros de chaque de femence d'anis , & de crème de tartre , que l'on fait bouillir dans deux livres d'eau , & réduire à 20 onces. Le soir qui suit cette purgation , on répète le calmant. Ces remèdes sont aidés par une tisane sudorifique , & quelquefois des potions cordiales animées avec le liliū de Paracelse , surtout s'il reste quelques douleurs , ou si le malade est menacé de paralysie , & , à plus forte raison , si cet accident est déjà survenu.

Cette méthode opère , en sept ou huit jours , & souvent plutôt , une guérison complète. Mais lorsque cela n'arrive pas , ce qui est très rare , il suffit de recommencer les mêmes remèdes , en tout ou en partie , suivant que les circonstances l'exigent. Une chose bien certaine c'est que les malades , qui ne sont point encore paralytiques ni épiléptiques quand on commence à les traiter , ne le deviennent jamais , ce qu'il faut nécessairement attribuer à la bonté du traitement.

Les Médecins de la Charité , depuis un grand nombre d'années , ont ainsi traité la Colique des minéraux. M. Dubois , dont la thèse a été citée pag. 16 , rapporte que , dans l'espace de 23 ans , sur 1200 malades , qu'il a vu traiter par M. Burette , ou traité lui-même dans cet hôpital , à peine en est-il mort 20 ; ainsi la proportion est comme 1 à 59. Messieurs Reneaume , le Hoc ,

Bouvard , Bourdelin le jeune & de Rabours n'ont pas traité différemment cette maladie , ni moins heureusement. Messieurs Verdelhan & de la Breulhe , leurs successeurs dans les mêmes fonctions , suivent actuellement la même méthode , avec des succès qui ne se démentent point. C'est ainsi que Monsieur Bourdelin l'aîné traita , il y a environ dix ans , dans différentes maisons du faux-bourg Saint Germain , quarante cinq malades qui avoient bu du vin altéré de litarge. Il les guérit tous , excepté deux , dont il ne continua pas le traitement. Dans le même tems , Monsieur Murry guérit aussi , en huit jours , dans la maison de Monsieur Marquet receveur général de Bordeaux , cinq domestiques que du vin altéré de litarge avoit rendus malades. C'étoit , ensuivant , à la Charité , Messieurs Burette & Renaume , qu'il avoit appris à connoître la maladie & la manière de la traiter. Monsieur Payen se souvient d'avoir aussi guéri par la même méthode , dans la paroisse de Saint Paul dont il étoit Médecin , sept pauvres ouvriers en peinture.

Ce ne sont point des Médecins de *Paramaribo* que je cite ici , ce sont des Médecins de l'école de Paris à qui , pour donner du poids à leur témoignage , je ne donnerai point le beau titre de *sages en Médecine*. Ils sont presque tous vivants ; on peut les interroger sur les faits que j'allégué , & l'on peut interroger aussi tous ceux qui leur ont vu pratiquer la méthode qui vient d'être exposée. Je ne voudrois pas d'autre preuve de sa bonté que l'affluence journalière , de

peintres, de plombiers, de pottiers de terre, d'émailleurs &c. qui vont se rendre à la Charité pour y être traités. Ceux même de ces artisans qui jouissent d'une assez grande fortune pour se procurer abondamment chez eux tous les secours qu'exige leur maladie, viennent à cet hôpital, afin d'être sous les yeux des Médecins accoutumés à la bien traiter. Ils dédaignent, ou plutôt redoutent, de tomber dans d'autres mains, instruits qu'ils sont par l'exemple de leurs confrères, & quelquefois par leur propre expérience, que c'est à la Charité qu'ils trouveront une guérison assurée. Ce n'est que depuis peu d'années que le même traitement a été adopté par les Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, & parmi ceux qui ne sont attachés à aucun hôpital, il est demeuré long-tems ou inconnu, ou tout au moins inusité. Mais maintenant que des succès toujours constans & répétés ont parlé en sa faveur, tous les Médecins de Paris, & même beaucoup de Médecins étrangers, s'y sont conformés.

Si l'on s'approche maintenant les objets de comparaison, on verra d'un côté des fomentations émollientes, des cataplasmes de même nature, des demi-bains, du lait, du petit-lait, des lavemens émoulliens, de l'huile, des saignées, tous remèdes relâchans, & qui ne peuvent qu'énerver de plus en plus des intestins déjà dénués de ressort, & par conséquent hâter la paralysie. On voit encore un grain ou deux d'émétique, donné avec des réserves capables d'exclure ce remède de la plupart des cas, un purgatif qui, loin d'en avoir l'effet, n'en mérite pas

même le nom , de l'opium par demi-grains , placés de loin à loin.

De l'autre côté l'on voit des lavemens fortement purgatifs & stimulans , un vomitif puissant & capable d'exciter des secouffes fortes qui puisse détacher les parties métalliques nichées dans les membranes de l'estomach & des intestins. Un calmant efficace pour porter la stupeur dans des fibres sensibles & douloureuses , des purgatifs acres & irritans , pour exciter à la sécrétion des organes parésseux , en un mot des tisanes sudorifiques & des potions cordiales animées de liliun , pour relever le ton des fibres , animer la circulation , & aider la nature à expulser les restes de particules minérales qui ont échappé à l'action des autres remédes. On voit , en un mot , des remédes qui par un effet prompt , facile , sur & général , guérissent les Coliques les plus violentes.

J'ai maintenant à faire un raisonnement bien simple. De deux méthodes aussi opposées que le sont celles-cy , dont l'une sur soixante malades en guérit infailliblement cinquante neuf , il faut que l'autre soit nécessairement mauvaise ; car celle qui réüffit dans cinquante neuf soixantièmes des cas où elle est appliquée , n'a pas sa pareille en excellence dans aucune espèce de maladie : & si l'on vouloit donner la preuve la plus démonstrative & la plus incontestable de l'existence & de l'efficacité de la Médecine , ce seroit cet exemple qu'il faudroit choisir par préférence à tout autre. Si j'avois besoin de nouvelles preuves pour nôtre méthode , contre celle de Mon-

ſieur Tronchin , j'ajouterois qu'il eſt de notoriété publique , parmi les Médecins de la Charité & tous ceux qui les accompagnent à leurs viſites , que les malades qui , avant d'y être conduits ont été traités par des huïleux , des délaians , des émolliens , & ſur-tout par des ſaignées , en un mot , par les remédes qu'indique M. Tronchin , ont beaucoup plus de peine à guérir que les autres , ou ſont ſouvent du nombre de ceux qui ne guériffent pas. Les ouvriers ſujets à la Colique ſont ſi fort inſtruits & ſi convaincus de cette vérité , qu'ils abhorrent ce traitement.

Il n'a tenu qu'à Monsieur Tronchin de prendre connoiſſance de toutes ces choſes : & c'eſt un malheur qu'il ſe ſoit prévenu , comme il a fait , contre les Médecins de Paris , juſqu'au point de les dédaigner , & d'éviter ſoigneuſement leur rencontre. Par quel endroit auroient-ils donc pu lui déplaire , & qu'avoit-il trouvé de répréhénſible dans leur conduite ? Ne s'occupent-ils pas ſérieuſement de l'étude & de l'exercice de leur profeſſion ? eux que l'on voit auſſi empreſſés d'étendre & de multiplier leurs connoiſſances , que diſpoſés à les communiquer : auſſi avides de s'enrichir de celles d'autrui , qu'éloignés de s'en parer : curieux de mériter , & non de ſurprendre , la confiance du public. Attentifs au ſoulagement des malades , ils les écoutent patiemment , les examinent avec ſoin , leur preſcrivent avec réflexion , & ſe gardent bien ſur-tout de décider avec une précipitation ſcanda-
leuſe & qui peut ſouvent devenir funeſte. Monsieur Tronchin a-t-il à leur reprocher de bleſſer

en quelque point la décence & l'honnêteté ? Les a-t-il surpris , déclamant contre des abus imaginaires , s'ériger , dans les cercles , en réformateurs de la Médecine , ou bien affecter , devant les gens de l'art , ce ton plein de réserve & de hauteur , que fait prendre , aux hommes vains & incapables , autant le desir d'en imposer , que la crainte de déceler leur insuffisance ? En a-t-il connu qui , profitant du goût que l'on a pour la nouveauté , se fissent un mérite politique de blamer tous les avis qu'ils n'ont pas donnés , & de n'en jamais donner que d'opposés à ceux des autres ? Les a-t-il vus enfin , jouïant le dégoût de leur état , irriter , par une résistance simulée , les empressements du public , pour ne s'y livrer ensuite qu'avec une sorte de prostitution ? Monsieur Tronchin sent peut-être à présent que ces Médecins ne méritoient pas , autant qu'il l'a cru , son indifférence , & encore moins ses mépris. Peut-être même regrette-t-il de ne les avoir pas cultivés ? Il est du moins certain qu'en le faisant , il eût trouvé dans leur commerce de la droiture , de la modestie , de l'honnêteté. Il eût pu encore puiser dans leurs connoissances celles dont il avoit besoin pour faire un bon livre ; au lieu que celui qu'il vient de mettre au jour ressemble à ces morceaux imparfaits de marquetterie , où , faute d'attention & de génie , l'ouvrier n'offre aux yeux du spectateur qu'un assemblage peu solide de pièces mal jointes , & le contraste choquant d'une multitude de couleurs fausses & discordantes. Il est vrai cependant que ceux qui veulent apprécier le traité de la Colique , y trouvent la commo-

dité fingulière de pouvoir l'affujettir au calcul. En voici un auffi simple ce me femble qu'exact, par le moien du quel on peut le réduire à fa juſte valeur. Qu'on en ôte d'abord les paſſages qui ſont cités, plus ceux qui ne le ſont pas, plus les endroits répétés avec ou ſans changement de quelques mots, plus les choſes inutiles ou totalement étrangères à l'objet ; il reſtera de net la table des chapîtres qui n'eſt pas mal faite, plus le petit avis au lecteur, moins les choſes déplacées qui ſ'y trouvent en aſſez grand nombre.

Après avoir rendu ce compte fidèle de l'ouvrage de Monsieur Tronchin, je ne puis guère me diſpenſer d'ajouter quelques mots ſur ſon ſtile. Il m'a paru d'abord fort inégal : mais, à force de mémoire & de réflexion, j'ai remarqué, comme on la vu, que l'auteur avoit fondu dans ſon texte quantité de fragmens de divers auteurs, ſans en faire confidence au lecteur, & que c'eſt là la cauſe réelle de cette inégalité qui n'eſt qu'apparente. Quand on eſt ainſi parvenu à pouvoir diſtinguer ce qui ne lui appartient point, on voit que ce qui lui appartient eſt très uniforme & très ſoutenu. L'élégance, à la vérité, ne ſ'y rencontre pas, mais un lecteur raifonnable, qui ne cherche qu'à ſ'inſtruire ſur des matières de ſciences, ſçauroit aiſément ſe paſſer de cet agrément, qui n'ajouteroit rien à la ſolidité d'un bon ouvrage. Il eſt vrai que ſi l'on peut ſe diſpenſer d'être élégant, en matière de ſciences, il faut du moins être clair & correct, & ce ſont deux points que

malheureusement Monsieur Tronchin n'a pas réunis. On ne sçauroit voir sans peine que celui que la renommée, avec ses cent bouches, avoit par-tout annoncé, non seulement comme un excellent Médecin, mais encore comme un homme lettré du premier ordre, soit tombé dans des négligences de construction qui rendent le sens de son discours souvent obscur, & quelquefois inintelligible ; qu'il ait employé une grande quantité de termes barbares, dans des occasions sur-tout, où la langue dans laquelle il écrit fournit abondamment, à ceux qui la possèdent, de quoi se passer de cette pitoiable ressource. Ses partisans même (car on lui en compte encore quelques uns) sont défolés d'y trouver un nombre plus qu'honnête de fautes de grammaire, capables d'attirer à des écoliers les disgraces douloureuses & humiliantes aux quelles ils sont exposés par état. On voudra bien, je l'espère, me dispenser d'indiquer ces fautes qui ne se présenteront que trop fréquemment & trop facilement aux yeux de ceux qui liront le traité de Monsieur Tronchin. L'un des beaux génies de ce siècle, pour lui acquérir l'estime & l'admiration de Paris, lui attribua, dit-on, la beauté d'Apollon, le sçavoir d'Hippocrate & l'éloquence de Cicéron. Le beau sexe, qui, en le consultant, l'a passé en revue, avoit droit de le juger sur le premier point, & n'a pas hésité de prononcer en sa faveur. Les Médecins & les Orateurs, maintenant qu'il s'est fait imprimer, peuvent prononcer sur les deux autres.

[64]
R E M A R Q U E.

Il faut convenir , pour la justification de M. Tronchin , que les erreurs qui viennent d'être réfutées ne lui appartiennent pas personnellement. Elles ne sont qu'adoptives. Le parallèle qui suit fait voir par quel hazard elles se sont glissées dans son ouvrage.

*Morceau de suite , extrait
du traité de M. Tronchin ,
pag. 59.*

Quales verò ac quàm pestiferæ intra venas metallicas recondantur noxæ , quotidie experiuntur minerarum fossores qui dyspnoeæ , phtysi , cachexiæ , artuum tremoribus , colicis doloribus , paralyfi obnoxii sunt , & licet horum pulmones maximè afficiantur , minerarum effluviis intra vitæ hospitia admissis , cerebrum ac nervi adeo læduntur ut tremores stupores ac paralyfes pessimi orientur.

*Fragmens épars dans
Ramazzini de mor-
bis artificum edit.
Patau. 1718.*

Pag. 2. Quales verò ac quàm pestiferæ noxæ intra venas metallicas recondantur experiuntur primò mineralium fossores... pag. 3. Morbi autem quibus obnoxii sunt metallorum fossores aliique id genus artifices sunt ut plurimum dyspnoea , phtisis , apoplexia , paralyfis , cachexia. . . Pulmones itaque & cerebrum in hujusmodi artificibus malè plectuntur , magis tamen pulmones , hi etenim simul cum aère minerales spiritus hauriunt , & primi noxam perferunt , mox iidem halitus intra vitæ hospitia admissi & cruori permixti cerebri & nervosi laticis naturalem temperiem pervertunt & inficiunt , unde tremores , stupores & superius recensiti affectus. Nec

Nec mirum quod ad mineras damnentur rei. Pessimæ autem si siccæ, siquidem agitata pulvis fossionibus asperamque penetrans arteriam parit in pulmonibus vitium quod asthma vocatur, cum salivâ déglutitus colicos dolores atque paralysem sæpe lethalem.

Nec mirum quod in mineris dentur mulieres quæ septem nupserint viris quos omnes venenali halitus immaturatâ morte afficiunt. Tales in fodinis Carpati montis vidit Agricola. Imo animalia isto veneno infecta plerumque turgescunt, mox motum amittunt tandemque sine sensu pereunt. Miseri in in mineris fossiores quotidie videntur e puteis, scalarum gradibus ascendentes, ubi virus sumpsit incrementum, in puteos rursus decedentes, præ manuum inertiam ac resolutione pedum.

Sic figuli plumbo usto ac calcinato utentes ad vitreanda vasa, dum plumbum terunt, liquatove plumbo vasa, antequam fornacem indantur, obliniunt, quod virulenti in est aquâ liquatum, aut solutum, naribus, ore, totoque inhalant corpore, in manuum tremores incidunt moxque paralytici fiunt.

Pag. 4. metallorum itaque fossio olim ac etiamnum in iis locis, ubi fodinæ sunt, pœnæ genus esse consuevit, fontes enim ac graviorum criminum rei damnantur ad metalla.

Pag. 3 hinc eorum qui in fodinis mineralia effodiunt, maxima esse solet strages; fœminæ propterea quæ id genus hominibus nubunt, sæpius nubunt, nam referente Agricola, apud fodinas Carpati montis observatæ sunt mulieres quæ septem viris nupserint.

Pag. 37 & 38. Hi ergo cum plumbo usto & calcinato indigeant ad vasa vitreanda dum plumbum in vasis marmoreis molunt... seu cum vasa, antequam in fornacem indantur, liquato plumbo penicillis obliniunt; totum id quod virulenti habet plumbum aquâ sic liquatum, ac dissolutum, ore, naribus, ac toto corpore adsumunt, sicque graves noxas non multo post per-

Nec mirum quod adeo funestum corpori sit plumbum, licet non deglutitum, cum observaverit Boyleus argentum ipsum vivum, temporis fere momento, plumbi fusi vapore figi, ac solidescere.

Quid non efficiet si lapideâ contritum molâ inhaletur; sanguinem tunc & spiritus figit.

Nec fortunata magis Pictorum fors, qui plerumque valetudinarii, rarò diu vivunt. Internis externisque orbatu ferè sensibus tantum non mortuus vixit Correcchius. In flore juventæ e vivis Divinus ereptus fuit Raphael.

sentiunt. Nam & ipsi in manuum tremores incidunt primò, mox paralytici fiunt.

Pag. 39. Mirari autem desii, cum, teste experientissimo Boyleo, mihi innotuit, argentum vivum, temporis ferè momento, plumbi fusi vapore figi ac solidari.

Mirum itaque non est si Saturnus à molâ lapideâ ita contritus... figulos tam dirâ labe aspergit, in sanguinem ac spiritus torporem invehendo, ac illorum manibus crucem figendo.

Pag. 51. Ego quotquot novi Pictores, & in hac, & in aliis urbibus, omnes ferè semper valetudinarios observavi, & si pictorum historiæ evolvantur, non admodum longævos fuisse constabit, ac præcipuè, qui inter eos præstantiores fuerint, Raphaëlem Urbinatem, pictorem celeberrimum, in ipso juventæ flore, ereptum fuisse legimus.

Pag. 54.... & melancholica passiones quibus obnoxii sunt ut plurimum pictores. Antonium de Alegris Corrigiensem, è patriâ propterea Corrigium dictum, adeo melancholicum fuisse, imò

Horum miseras efficit quam tractant colorum materia, minium, cinnabarum, cerussa, vernix, multaque ex variis fossilibus pigmenta.

Ex mercurio fit cinnabarium, cerussa ex plumbo, viride æris ex cupro; argenti soboles est ultramarinum, sicque omnis ferè colorum materia ex mineralium classe desumitur, cum metallici colores sint vegetalibus longè præstantiores.

Pictor Andegavensis xxx annos natus, firmâ cor poris constitutione manuum digitos solito graviores, &c.

Le passage de Fernel est trop étendu pour pouvoir être ici transcrit en entier : & mon ouvrage (quelque court qu'il soit, vu l'abondance de la matière) ne paroîtra peut-être que trop long. J'ai cru pouvoir aussi me dispenser de mettre en parallèle, avec Monsieur Tronchin, plusieurs autres auteurs qu'il a imités avec beaucoup plus d'exactitude encore qu'il n'a fait Ramazzini.

stupidum tradunt, ut nec sui, nec suorum operum dignitatem ac præstantiam cognosceret.

Pag. 52. Ast alia potior causa subest, quæ pictores morbis obnoxios reddit, colorum nempe materia quam semper præ manibus habent. . . . ut minium, cinnabaris, cerussa, vernix. . . . multaque ex variis fossilibus pigmenta. . .

Cinnabarim sobolem esse mercurii, cerussam ex plumbo parari, æs viride ex cupro, colorem Ultramarinum ex Argento, cum metallici colores vegetalibus longè durabiliores sint & hanc ab causam à Pictoribus magis expetantur, sicque omnem ferè colorum materiam ex mineralium classe desumi nemo non novit.

Pag. 50. Satis curiosam historiam in hanc rem describit Fernelius de pictore quodam Andegavensi, &c.

Je présente seulement les pièces de comparaison qu'on vient de voir, comme un exemple de l'inclination qu'à M. Tronchin à puiser dans les sources, & de son goût à bien choisir les matériaux dont il construit ses ouvrages. Ne pourroit-on pas le comparer à présent à un homme qui, aiant trouvé sous sa main une bourse pleine de pièces qu'il croiroit être d'or, puis venant ensuite à les produire dans le commerce, passeroit subitement, de la joie de les posséder, à l'humiliant déplaisir de les voir rejeter, comme fausses, par tous ceux à qui il les présenteroit ? On verra qu'il n'est pas, par-tout, aussi malheureux dans son choix qu'il l'est ici, & qu'il s'est quelquefois approprié d'excellentes choses. C'est toujours un reproche de moins que l'on aura à lui faire.

E R R A T A.

Pag. 5 ligne 12. excès verdure, lisez, excès de verdure.

Entre la fin de la page 45 & le commencement de la suivante, ajoutez cette phrase.

C'est-à-dire qu'il s'engage à donner, sur ce point, des choses tout à la fois nouvelles & utiles.